N° 2552 DU 12 AU 18 AVRIL 2023 - 1,80 €

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

LOT-ET-GARONNE
Coaxis : un data center à la campagne

PAYS BASQUE
Quiksilver convoité par un groupe new-yorkais

CHRONIQUE
Pau : Révolution(s) au musée des Beaux-Arts

DANIEL
DUCLOS

Lot-et-Garonne
L'entrepreneur devenu éleveur

© Louis Piquemil - La Vie Economique

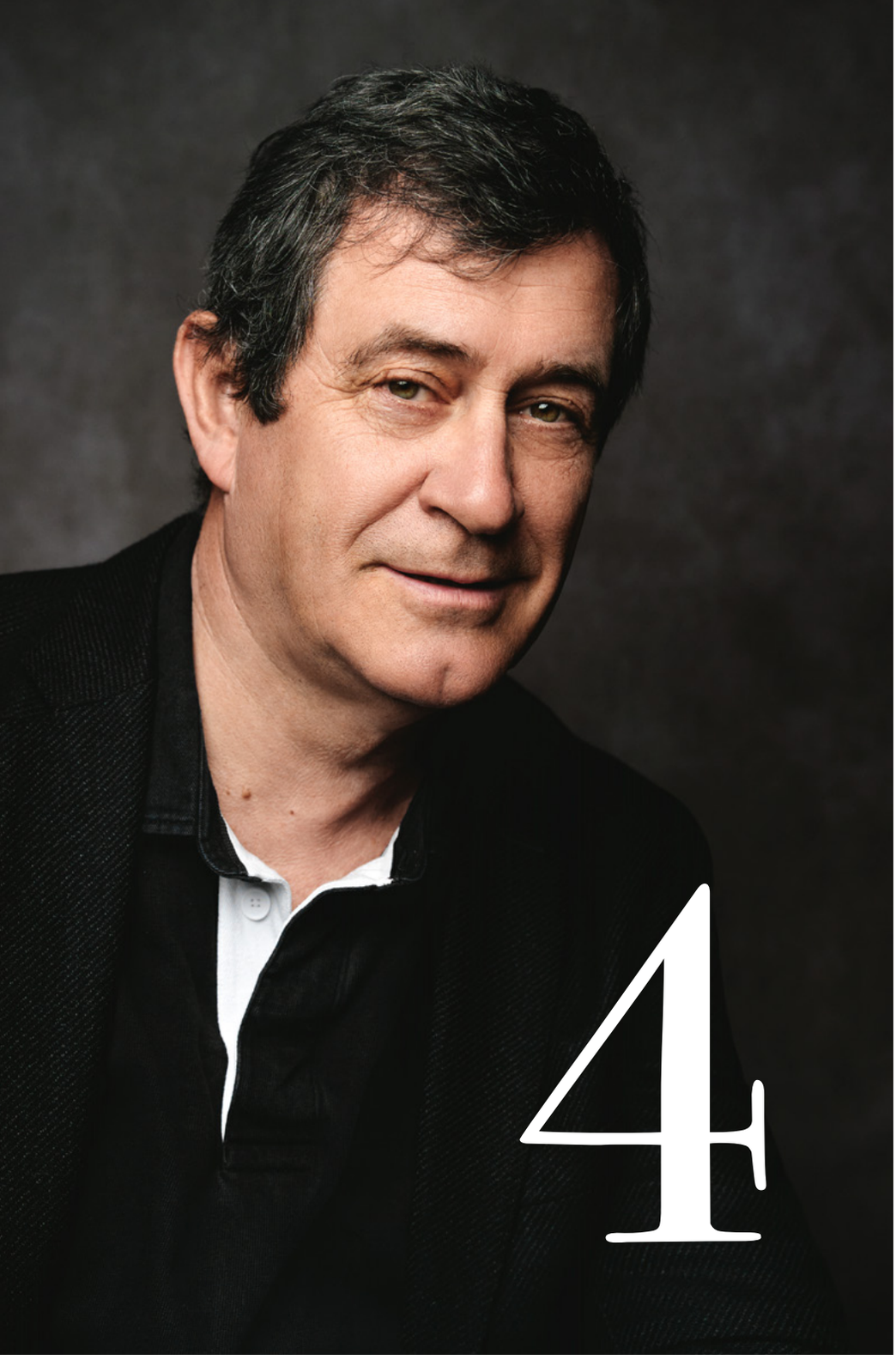
4

14

16

10

Sommaire

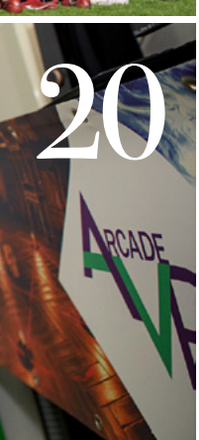

À la une

4 Lot-et-Garonne : l'entrepreneur devenu éleveur

Dordogne

10 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

14 Coaxis : un data center à la campagne

16 Les Tontons Papas : le duo glacé dynamique

18 Nouvelles brèves

Béarn

20 La réalité virtuelle en entreprises

22 Nouvelles brèves

Pays basque

24 Quiksilver convoité par un groupe new-yorkais

25 La CPME 64 offensive

26 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

28 Agence des Pyrénées : booster de développement

30 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

32 Transition environnementale : le logement social, acteur engagé

Tendances Business

36 Cybersécurité : retrouver la souveraineté numérique

38 Bâtiment : la Capeb vise le patrimoine

40 Annonces Légales

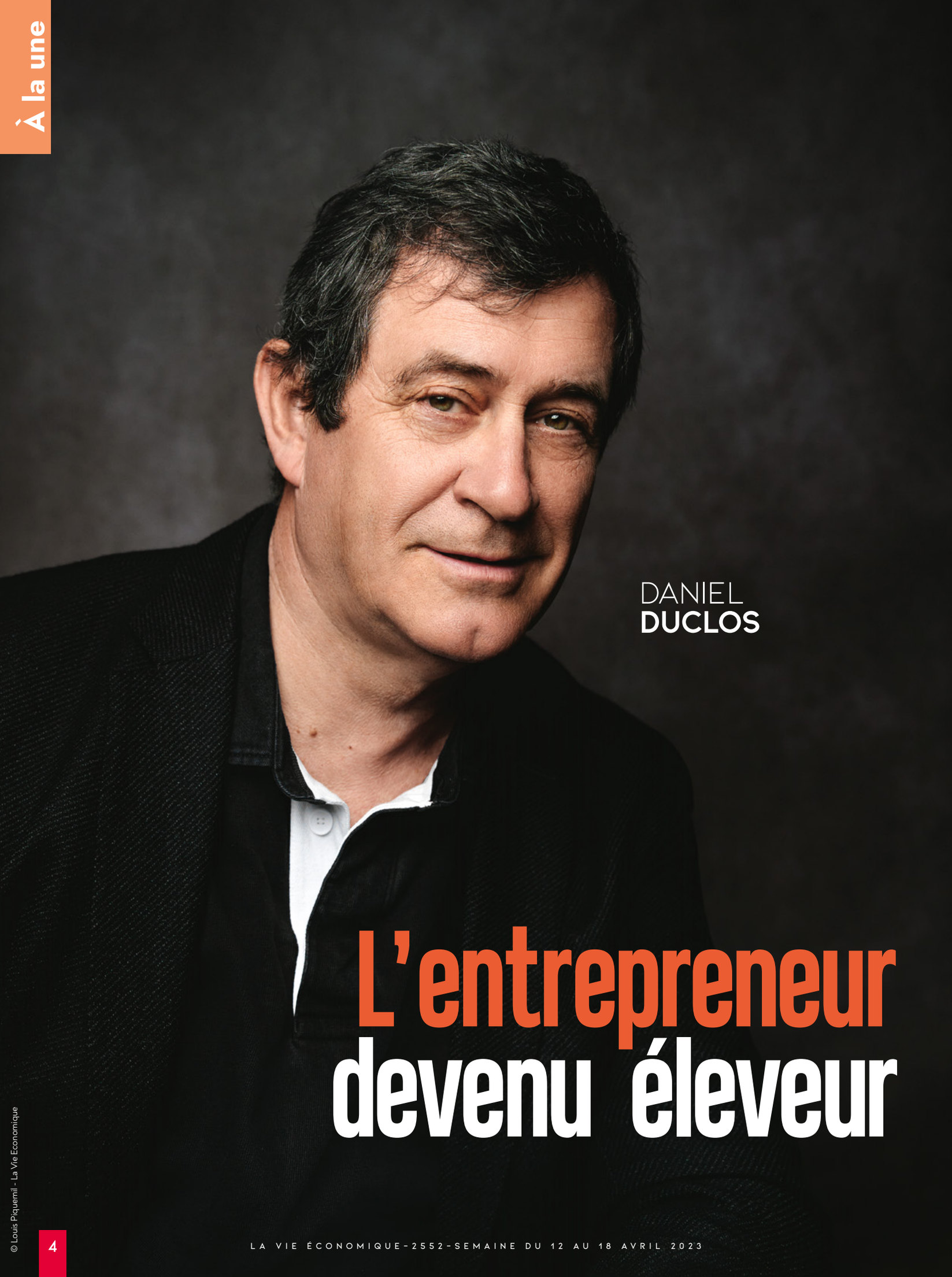

DANIEL
DUCLOS

L'entrepreneur devenu éleveur

© Louis Piquemil - La Vie Economique

Il a été un pionnier et leader emblématique de l'industrie de la nacelle en France avec Accès Industrie, qui l'a conduit du Lot-et-Garonne aux quatre coins du monde. Après trois décennies intenses d'entrepreneuriat à haut niveau, Daniel Duclos, à 60 ans, a décidé de se lancer dans l'élevage de porc noir dans sa maison familiale du domaine de Peyriès, au nord de Tonneins. Rencontre avec un entrepreneur qui, après avoir pris de la hauteur, remet les pieds sur terre. Pour nous, il revient sur son parcours, ses hauts, ses bas et sa nouvelle vie d'éleveur de porc noir.

Par Jonathan BITEAU

La Vie Economique : Pourriez-vous nous rappeler quelles ont été les grandes étapes de votre parcours entrepreneurial ?

Daniel Duclos : « J'ai commencé sur le plan industriel en 1988 avec Delta System, aujourd'hui racheté par l'américain JLG, le numéro un mondial de la nacelle. Nous avons créé le Toucan, première nacelle à mât vertical fabriquée à Tonneins. Une entreprise qui emploie toujours près de 200 salariés. Ensuite, en 1995, des Américains sont venus nous racheter. J'ai été PDG salarié pendant deux ans et j'ai voyagé dans le monde entier. J'ai vu que les loueurs de nacelles étaient très peu développés en France. Il y a 25 ans, il y avait 20 fois moins de machines qu'aujourd'hui. À l'époque, il y avait 2 000 machines en France contre 60 000 aujourd'hui.

J'ai donc lancé Accès Industrie pour la location de nacelles industrielles en 1997. On l'a développée très rapidement : on est passé de 0 à 60 millions de chiffre d'affaires en 5 ans. C'est une croissance terrible qu'il a fallu consolider. Dans le même temps, j'ai contribué à créer Goupil avec mon frère, aujourd'hui racheté par Polaris. Ensuite, j'ai recréé ATN en partant d'Accès en 2016, mais on a eu des problèmes de fourniture notamment en mécano soudure. Je vendais partout mais on n'a pas pu produire. Aujourd'hui, je peux dire qu'il y a plus de 1 000 personnes qui travaillent dans des entreprises que j'ai créées. C'est déjà pas mal ».

LVE : Que retenez-vous de ces diverses expériences sur l'entrepreneuriat en France ?

D. D. : « J'aime bien le mouvement : ce que je préfère, c'est créer les projets, mais les faire ronronner après, c'est pas mon truc. Quand on monte une entreprise, on a une certitude : c'est qu'on va être embêté ! Mais on ne sait jamais où ni quand. Il faut aimer ça : c'est l'aventure moderne. On ne va pas à la conquête du château du voisin de nos jours, on va à la conquête économique, c'est plus pacifique à certains égards même si ça peut être sanglant par moment. Il faut garder un côté ludique, un certain détachement, un peu de distance dans les affaires ».

LVE : Vous avez pris des coups ?

D. D. : « Oui forcément, et j'ai essayé de ne pas trop en donner. De toute façon, quand vous réussissez, vous avez raison et quand vous échouez vous avez tort. J'ai eu des hauts et des bas dans ma carrière, c'est comme ça et j'ai bien aimé ce que j'ai fait. Je n'ai pas fait des entreprises pour gagner de l'argent, je l'ai fait pour le fun. Je n'ai jamais cherché à me rendre indispensable dans les entreprises que j'ai créées, ce qui m'a parfois joué quelques tours. Mais ce que je vois, c'est que ces entreprises sont encore là, donc je n'avais pas tout faux ».

> « J'ai lancé Accès Industrie pour la location de nacelles industrielles en 1997 : on est passé de 0 à 60 millions d'euros de chiffre d'affaires en 5 ans »

« Ici, les cochons noirs sont élevés en plein air : je ne fais pas ça pour la rentabilité mais pour la qualité »

DANIEL DUCLOS : BIO EXPRESS

Naissance en 1962 à Tonneins

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers

1986 : 1re entreprise, le Sirena (discothèque)

1988 : création de Delta Systèmes

1990 : conception de la 1re nacelle à mât vertical : le Toucan

1995 : vente de Delta System à une entreprise américaine (aujourd'hui JLG, leader mondial)

1997 : création avec son frère de Goupil Industries, véhiculaires utilitaires électriques aujourd'hui propriété de Polaris

1997-2015 : création et direction d'Accès Industrie, location de nacelles

2016 : reprise d'ATN, construction de nacelles

2018 : revente d'ATN au groupe Fassi

2022 : domaine de Peyriés : porc noir, miel, agritourisme et restaurant à la ferme à venir

© Julien Mivielle

LVE : Vous qui avez voyagé, que pensez-vous de notre rapport à l'entreprise en France ?

D. D. : « Dans l'entreprise, on a une pression terrible : des banques, des pouvoirs publics, des fournisseurs, des clients, de l'administration. Parfois, on a l'impression que tout le monde veut vous mettre la tête sous l'eau. Je ne crois pas qu'on aime la réussite en France. Il y a eu une époque où avec Bernard Tapie à la télé et Jean François-Poncet en Lot-et-Garonne, on a aimé un peu plus les entreprises et les entrepreneurs. Aujourd'hui, on envie les gens qui ont réussi.

Une certaine mentalité laisse penser que si les riches avaient moins, on aurait plus mais ce n'est pas vrai. C'est difficile, il y a des inégalités. Mais nous vivons dans un pays riche : on est bien soignés, on a accès aux loisirs, à la musique, à la culture avec Internet. Mais on cultive l'insatisfaction permanente dans nos sociétés. On est très bien France mais on n'arrive pas à l'apprécier. Si on voyage un peu, on voit les choses différemment ».

> « Une certaine mentalité laisse penser que si les riches avaient moins, on aurait plus mais ce n'est pas vrai »

© Julien Mivielle

> « Je peux dire qu'il y a plus de 1 000 personnes qui travaillent dans les entreprises que j'ai créées »

LVE : Pourquoi vous être lancé dans l'élevage de porcs noirs ?

D. D. : « J'ai repris cette propriété familiale il y a une dizaine d'années. J'y venais quand j'étais petit. J'ai accepté quelques cochons de la part d'un ami et j'ai fermé un bois pour les accueillir. Et puis j'ai commencé à transformer pour moi et mes proches. J'ai eu beaucoup de retours positifs. Ici, ils sont élevés en plein air et tués à un an et demi alors qu'ailleurs ils sont concentrés dans des bâtiments sans voir le jour et tués à 6 mois. C'est beaucoup plus rentable mais la qualité de la viande n'est pas la même. Je ne voulais pas faire ça pour la rentabilité mais pour la qualité.

LVE : Comment travaillez-vous ? Avec des distributeurs locaux ?

D. D. : « Je travaille à présent avec un transformateur agréé au Temple-sur-Lot et l'abattoir de

© Shutterstock

DANIEL DUCLOS, ENTREPRENEUR ET PHILOSOPHE

C'est un aspect peu commun pour un chef d'entreprise qui frappe lorsqu'on le rencontre : Daniel Duclos est imprégné de spiritualité et de philosophie. Une prédilection qui l'a même poussé jusqu'à écrire un livre paru en 2011 aux éditions Terre des graves : « Bonheur et réussite par la pensée positive ». « J'ai commencé à être entrepreneur assez jeune : en 1986 à 24 ans et j'ai compris que c'était très stressant. Je ne dormais pas bien. Alors j'ai cherché des méthodes pour aller mieux dans le cadre du travail, pour gérer le stress. J'ai trouvé des choses et j'ai continué à travailler le sujet. J'ai étudié la philosophie bouddhiste, la méthode Coué, l'analyse transactionnelle et le management. J'ai compris que la gestion du mental était le plus important. De fil en aiguille, ma capacité à gérer le stress a augmenté », explique Daniel Duclos.

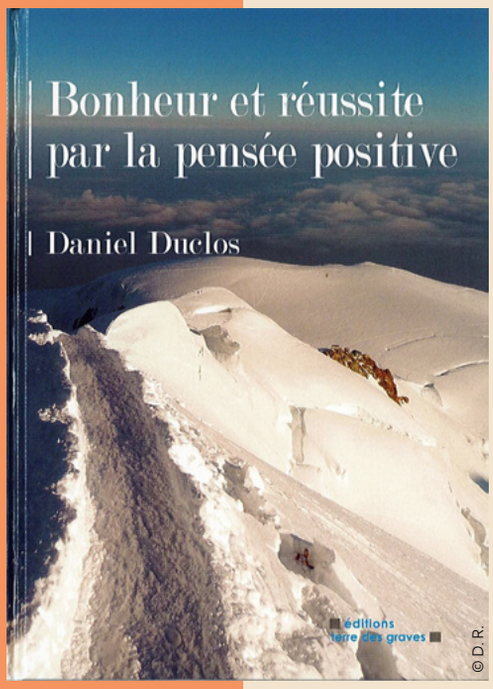

© D.R.

Villeneuve-sur-Lot. Je fais également du miel depuis 10 ans. J'ai 12 hectares et je veux garder le côté qualitatif dans ce que je fais. C'est à la fois pour le confort animal et leur respect. Au-delà de la qualité du produit, il y a une qualité de démarche. On les mange mais on les respecte. Aujourd'hui j'ai une centaine de cochons. Je vends en direct à la propriété. Je voudrais aussi travailler l'agrotourisme avec chambre et table d'hôte, et restaurant à la ferme pour les groupes de 10 à 35 personnes. Les chambres et tables d'hôtes démarreront à partir de mai. Le restaurant à la ferme ouvrira l'an prochain. J'envisage aussi des cabanes perchées au bord du lac. Et pourquoi pas organiser des séminaires de team building ? J'ai envie de faire des choses qui me font plaisir et je ne me voyais pas ne rien faire ». ■

> « Le restaurant à la ferme ouvrira l'année prochaine »

Périgueux

DYNAMIQUE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ SUR LE CAMPUS

Les nouveaux locaux du Campus Périgord (N° 2510) ont été inaugurés : resto U, Crous Market, campus connecté, bibliothèque universitaire et Institut de formation aux métiers de la santé. Celui-ci regroupe les formations aux métiers d'infirmier, aide-soignant et ambulancier, avec l'objectif de créer une dynamique et d'attirer les étudiants. La Région y développe une offre de formation sanitaire et sociale dans le cadre du Ségur de la Santé et du plan de relance, avec une augmentation du nombre de places dédiées aux métiers de ces secteurs, en particulier la formation d'ambulancier ouverte en septembre 2022. La collectivité a financé 12 places, soit un tiers de la promotion, pour un total de 62 400 euros. En Dordogne, cet objectif d'offre de soins de proximité se traduit par 48 places supplémentaires pour la formation d'infirmiers ont été ouvertes, 46 pour celle d'aides-soignants et 36 pour celle d'ambulanciers.

© SBT

Périgord noir

UN CONTRAT D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AVEC LA RÉGION

Les élus du Périgord noir ont signé avec la Région un contrat de développement et de transitions, destiné à accélérer des projets répondant à des enjeux d'attractivité. Le territoire du Pôle d'équilibre territorial et rural (138 communes, 83 000 habitants) représente un quart du département. La Région y appuie un programme pluriannuel d'initiatives (territoire-État) pour développer l'innovation, les compétences et l'entrepreneuriat. Parmi ces projets : la requalification du site France Tabac, la construction d'un atelier-relais d'abattage et de découpe de palmipèdes gras en Sarladais, la création d'une unité d'hébergement et d'enseignement (MFR), des multiples ruraux (Vitrac, Saint-Cernin-de-l'Herm, Borrèze), des halles marchandes (Plazac, Archignac), un tiers-lieu d'artisans à Terrasson, la rénovation du stade Goumondie à Sarlat-la-Canéda, la réhabilitation de friche pour services et commerces à Saint-Cyprien, l'extension du centre culturel et de congrès à Sarlat.

Thonac

LA CASTILLONDERIE PASSE SOUS PAVILLON CAMPING MAEVA

La Castillonderie, à Thonac, est le troisième établissement de Dordogne à rejoindre Campings maeva. Il ouvrira pour Pâques sous les couleurs de cette marque du groupe Pierre & Vacances - Center Parcs. Ce réseau de 39 campings indépendants (dont 9 en Nouvelle-Aquitaine) joue sur 3 labels d'expériences, maeva Respire, Escapades et Club.
Cyril et Edwige Cerf, propriétaires de La Castillonderie, ont rejoint la gamme Escapades et ses soirées thématiques, son rallye des régions (série d'épreuves et d'énigmes ludiques et culturelles intergénérationnelle) pour une découverteà son rythme.
À noter que 5 postes restent à pourvoir en Dordogne, ouverts aux étudiants et jeunes diplômés qui bénéficieront d'un programme de formation d'une semaine en juin (maeva School des métiers de l'animation ou de l'hospitalité) : **www.maeva.com/recrutements-campings**

© D.R.

Dordogne-Bruxelles

UN SÉMINAIRE POUR ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

À l'invitation de la Chambre d'Agriculture de Dordogne, organisatrice de ce séminaire final, une délégation composée d'élus, de professionnels agricoles et de techniciens impliqués dans les projets Triple C et Risk Aqua Soil* participera au séminaire européen sur l'adaptation au changement climatique organisé les 18 et 19 avril au Comité européen des Régions à Bruxelles. La Chambre d'Agriculture et les partenaires engagés dans ces deux projets vont restituer les travaux de recherches menés par un réseau de scientifiques sur le changement climatique et la gestion des risques, thèmes qui concernent tous les citoyens et tous les territoires. Ce temps fort permettra de transférer les connaissances acquises ces dernières années au profit de solutions et de pistes d'action pour élaborer les futures politiques.

* *Projet Triple C : capitaliser, analyser et exploiter les meilleures pratiques pour prévenir et gérer les aléas climatiques ; Projet Risk Aqua Soil : prévoir, suivre et gérer les aléas climatiques*

Dordogne

APPEL À PROJETS POUR LES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Département a lancé sa 4e édition des trophées du Développement durable : depuis le 3 avril et jusqu'au 3 septembre, le délai laisse le temps de peaufiner son dossier pour faire connaître ses actions. L'ensemble des projets en ligne depuis la création de ce prix est déjà une source d'inspiration. Le processus permet d'identifier les acteurs engagés et de valoriser leurs actions pour créer un terreau propice aux bonnes en Dordogne. Un prix est prévu par catégorie : entreprises, associations, collectivités, écoles élémentaires, collèges. Et un prix par thématique : production et consommation durables, préservation de l'environnement et de la biodiversité, lien social et solidarité, bien-être et loisirs, résilience et lutte contre le changement climatique. Un prix du public récompensera l'initiative qui a le plus retenu l'attention. Une vidéo promotionnelle sera réalisée sur chaque action lauréate. https://perigorddurable.dordogne.fr/

© Shutterstock

© Shutterstock

Groléjac
FERMETURE DU PONT POUR PRÈS D'UN AN

Les études et travaux préparatoires menés depuis mi-2022 laissent maintenant la place au chantier de réhabilitation du pont sur la Dordogne, sur la RD 704 (Groléjac – Carsac Aillac). L'état de ce pont haubané de 1932, en béton armé, avait conduit le Département à limiter l'ouvrage à 12 tonnes et un seul poids lourd à la fois sur l'ouvrage depuis fin 2021. Le groupement NGE va déconstruire puis reconstruire le tablier en élargissant la chaussée et les trottoirs pour assurer le croisement des véhicules et sécuriser la circulation des piétons. La circulation est totalement interdite pour 11 mois, jusqu'en février prochain. Une déviation locale est prévue par Veyrignac, Saint Julien de Lampon, Rouffillac (Calviac) et Aillac. Les véhicules en transit entre Gourdon et Sarlat seront orientés vers les RD 673, 46 et 703 via Saint-Martial-de-Nabirat et Cénac-et-Saint-Julien.

Coulounieix-Chamiers
CAP'ARTISANS, TROIS ET PLUS

Le pôle Cap'Artisans accueille l'activité de maroquinerie d'Élina Dupuy, locataire aux côtés de Maric Vauthier, menuisier fabricant et Olivier Simoes, artisan plaquiste. Le vice-président du Grand Périgueux chargé de la politique de la ville, Thierry Cipierre, a visité le site avec le Comité de sélection des entreprises et artisans et Aurélie Macadré, manager du site pour l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Réalisé dans le cadre du projet de renouvellement urbain, cet outil de douze box de 75 et 115 m² (de type atelier, 5 à 6 mètres sous plafond, bureau possible à l'étage) est construit sur un site sécurisé avec parking. Les espaces disponibles peuvent accueillir des électriciens, informaticiens, maçons ou artisans d'art, toutes sortes d'activités à développer (50 euros HT le m² par an). Chaque locataire souscrit à une charte d'engagement avec les partenaires locaux et habitants (accueil de stagiaires, journées portes ouvertes, Job dating, etc.)

© D. R.

Coaxis
Un data center à la campagne

Créée par Laurent Réglat en 2001, l'entreprise Coaxis a bien grandi pour devenir une référence dans l'hébergement et l'externalisation des systèmes informatiques des entreprises en général, et des cabinets d'expertise-comptable en particulier. Rencontre avec un entrepreneur pionnier de l'industrie du numérique.

Par Jonathan BITEAU

Entre deux champs de céréales et la voie de chemin de fer, émergent au milieu de la campagne lot-et-garonnaise des bâtiments modernes chapeautés par des panneaux photovoltaïques. La comparaison avec le paysage agricole s'arrête là.

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ

Le grillage, les barrières automatiques et les nombreux digicodes devant chaque entrée témoignent de la sécurité qui règne en ces lieux.

« On a besoin de cybersécurité et de sécurité physique, l'un ne va pas sans l'autre. Nous hébergeons des données sensibles et des programmes, nous avons une exigence de confidentialité et de sécurité irréprochable », explique Laurent Réglat en nous accueillant. Celui-ci est président de la société Coaxis qu'il a créée en 2001 avec le constat suivant : « À l'époque, je ne voyais plus d'avenir pour les sociétés de service informatique. Il fallait aller chez le client, il y avait beaucoup de déplacements et un évident manque de rentabilité. En revanche, une activité n'existait pas encore : l'hébergement et l'externalisation de systèmes informatiques entiers. On a fait un audit et démarré avec un seul cabinet d'expertise-comptable multi-site en 2001 et ça a fonctionné ».

> « Nous hébergeons des données sensibles et des programmes, nous avons une exigence de confidentialité et de sécurité irréprochable »

1 200 CLIENTS HÉBERGÉS

Le succès est tout de suite intervenu. La solution Coaxis propose non seulement de tout centraliser et sécuriser mais elle assure une maintenance constante qui garantit un niveau de service bien au-dessus des hébergeurs standards.

© Shutterstock

COAXIS EN CHIFFRES

1 200 clients hébergés
(60 % d'experts-comptables)
3 datacenters sur **2** sites :
Fauguerolles et Marmande
Près de **100** collaborateurs
16 millions d'euros de chiffre d'affaires
Agréée ISO 27001 HDS

LAURENT **RÉGLAT**
PDG de Coaxis

© Julien Mivielle

Les cabinets d'expertise-comptable constituent la majorité de la clientèle (60 %) mais de très nombreuses PME, partout en France, font également appel aux services de Coaxis. Très vite la question de la connexion fibre optique est devenue cruciale pour l'avenir de l'entreprise et Laurent Réglat avait envisagé de quitter Fauguerolles pour Bordeaux. Heureusement, la proximité de la voie ferrée et le raccordement à la fibre en 2006 a permis à Coaxis de continuer sa progression tout en gardant son activité dans un village lot-et-garonnais de 800 habitants.

UN 3E DATACENTER

Après Fauguerolles, Coaxis a installé un troisième datacenter à Marmande en 2021 avec des équipements à la pointe : un contrôle de température permanent, deux climatisations qui tournent constamment, un système d'extinction automatique d'incendie au gaz argon et trois groupes électrogènes qui préviennent les coupures et microcoupures de courant. Laurent Réglat nous fait visiter avec passion : « Notre activité est en pleine croissance mais nous travaillons également à d'autres projets comme les plateformes de dématérialisation partenaire de facturation électronique (PDP) avec le Village Connecté, qui permettront la transmission d'informations à l'administration ainsi qu'aux différents tiers (prévues pour juin 2024) ». De quoi continuer à regarder vers l'avenir. ■

> « Les cabinets d'expertise-comptable constituent la majorité de la clientèle (60 %) »

Les Tontons Papas

Le duo glacé en vogue

Michel Pilot-Cousin et Pierre Della Valle, beaux-frères dans la vie, forment un binôme d'entrepreneurs autour de la glace artisanale, les Tontons Papas. Ils nous ont fait visiter leurs nouveaux locaux, flambant neufs, qu'ils viennent d'inaugurer.

Par Jonathan BITEAU

À l'ombre de l'imposant bâtiment de Steico, leader mondial de l'isolation en fibre de bois, est sorti de terre le nouveau local des Tontons Papas, les artisans glaciers qui ne cessent de grandir depuis leur création en 2017.

DE 60 À 400 MÈTRES CARRÉS

« On a commencé dans la boutique du centre-ville de Casteljaloux et on produisait sur place. Avec 60 mètres carrés tout compris, on a été très à l'étroit au fil des ans. On a ouvert notre 2e point de vente au lac de Clarens en 2019 et on a finalement décidé de faire construire ce bâtiment », explique Michel Pilot-Cousin, l'un des deux fondateurs des Tontons Papas avec son beau-frère, Pierre Della Valle. Aujourd'hui, ils sont à l'aise avec une surface de 400 mètres carrés qui comprend un laboratoire, des bureaux, une salle de réunion et des vestiaires. L'aventure, qui avait commencé à deux il y a six ans se poursuit aujourd'hui avec trois salariés permanents, un chiffre qui monte à 10 en pleine saison. D'origine parisienne, Michel et Pierre quittent successivement l'Ile-de-France pour venir s'installer dans le Sud-Ouest et c'est ensemble qu'ils se lancent dans la glace artisanale en 2017. Michel était professeur d'éducation socio-culturelle, Pierre travaillait pour les macarons Ladurée et ils avaient en commun un penchant pour la glace : « On s'est lancé parce qu'on adore ça ! On a voulu redonner ses lettres de noblesse à la glace artisanale », commente Michel.

© Julien Mivielle

PIERRE **DELLA VALLE** ET MICHEL **PILOT-COUSIN** fondateurs des Tontons papas

PLUS DE 40 PARFUMS

Aujourd'hui, les Tontons Papas ont à leur registre plus de 40 parfums. Pour les ingrédients de base (lait, crème et fruit, ou plante), ils n'utilisent que des produits locaux, voire français, et bios quand c'est possible. Les incontournables sont bien là : vanille, fraise, chocolat mais aussi des recettes signature : litchi rose du Lot-et-Garonne, sésame noir, concombre-menthe-pomme ou ananas camomille. Chaque année, environ cinq nouveaux parfums sortent. Et pour accompagner ces glaces, les Tontons Papas ont développé pour leurs lieux de vente des pâtisseries glacées, des cookies et une gamme de thés.

UN RÉSEAU EN CROISSANCE

Les glaces de Tontons Papas sont présentes chez de nombreux professionnels, bars, restaurants, épiceries fines et salons de thé dans une zone qui va de La Teste à Pujols et d'Issigeac à Nérac. Une implantation déjà impressionnante qui ne cesse de croître. Le fruit d'un labeur acharné pour les deux fondateurs qui travaillent 6 jours sur 7 et ne comptent plus les heures, notamment durant la période estivale. Les Tontons Papas proposent également leur bar à glaces pour des événementiels chez les particuliers et professionnels. Pourtant, malgré la hausse des matières premières et un contexte difficile, les deux créateurs glaciers nourrissent de nombreux projets pour l'avenir. ■

© D. R.

Agen

UNE CONVENTION POUR LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Dans le cadre de la politique de la ville et de la cohésion sociale, le SUA rugby œuvre depuis des années aux côtés de l'agglomération et de la Ville d'Agen pour mener des actions de proximité à destination des jeunes issus des quartiers populaires. Cette action a un caractère spécial cette année puisque la France va accueillir la coupe du monde de rugby entre le 8 septembre et le 28 octobre prochains. Dans ce cadre, une convention a été signée entre les collectivités agenaises et le SUA rugby avec 4 objectifs : développer l'éducation citoyenne par le rugby, instaurer des passerelles entre les quartiers et le SUA, favoriser l'accès des jeunes des quartiers à la pratique sportive et renforcer les liens intergénérationnels.

© D.R.

Agen

MERICQ S'IMPLANTE EN CORRÈZE

Acteur majeur sur le marché des produits de la mer, Mericq accélère son développement en créant un nouveau site en Corrèze.
Le groupe, dont le siège se situe à Agen, intensifie depuis plusieurs années sa présence commerciale en France et en Europe, avec l'acquisition de différentes sociétés en Bretagne, Normandie, Méditerranée et plus récemment, en Irlande. Pour fournir la meilleure qualité de service du marché, Mericq construit depuis une vingtaine d'années, un maillage logistique resserré avec des équipes et des partenaires présents physiquement dans les criées et à proximité des zones de pêche et de production françaises et européennes. Mericq s'est également implanté à l'intérieur des terres avec des sites situés à Niort, Bordeaux, Agen, Carcassonne, Avignon et aujourd'hui Donzenac au cœur de l'agglomération de Brive-La-Gaillarde. Ce site approvisionnera la Dordogne, le Lot, la Corrèze, la Haute-Vienne, la Creuse, le Cantal, Puy-de-Dôme et l'Aveyron.

© D.R.

Lot-et-Garonne

PRIMEVER ÉLU TRANSPORTEUR DE L'ANNÉE 2023

Porté par l'Officiel des Transporteurs, premier magazine du transport routier de marchandises en France, le prix de transporteur de l'année a été remis à Julien Garnier, président du groupe lot-et-garonnais Primever qui compte 2 600 salariés, en France et à l'international. Positionné au cœur de la chaîne de valeur entre producteurs (coopératives, expéditeurs) et distributeurs, Primever (ex-Satar) organise le transport et la logistique des fruits et légumes sous température dirigée et des marchandises générales industrielles sous température ambiante. Récompensant les dirigeants pour les qualités de leurs entreprises selon plusieurs critères (performance économique, dynamisme, gestion, politique de ressources humaines, potentiel de développement, innovation…), ce prix a été remis lors d'une grande cérémonie organisée au Parc des Princes.

© D.R.

Lot-et-Garonne

LES JEUNES ENGAGÉS AVEC LA MAISON DE L'EUROPE

Le collectif « A notre tour » a réuni dans un recueil les portraits de jeunes engagés de la région Nouvelle-Aquitaine. Lycéens, dans leur vingtaine ou tout justes trentenaires, ils ont décidé d'apporter leur contribution au débat public. Dans cette perspective, la Maison de l'Europe de Lot-et-Garonne propose plusieurs actions en partenariat avec ce collectif, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Commission Européenne. Tout d'abord, une exposition va circuler dans différents lieux d'accueil pour découvrir les engagements des jeunes en lien avec l'Europe. Une saison de podcasts est également en cours de réalisation en collaboration avec Radio Campus 47 avec un nouvel épisode chaque dernier mardi du mois. Enfin, un concours d'illustrations « Marque ton engagement » du 1er avril au 1er juin est organisé pour que les jeunes puissent exprimer leur côté créatif autour des thèmes phares du projet. Des actions coup de poing sont aussi au programme, notamment une journée de collecte de déchets, le dimanche 4 juin à Agen et d'autres villes de Nouvelle-Aquitaine !

© D.R.

Nérac

BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL AVEC GASCOGNE FORMATION

L'entreprise Gascogne Formation a été récemment créée par quatre associés expérimentés et soudés ayant une volonté commune d'exploiter leur savoir-faire respectif dans le domaine de la santé, la sécurité et le bien- être au travail. Implanté sur le site d'Agrinove à Nérac, le centre de formation dispense des formations dans différents domaines : le réglementaire (habilitations électriques, conduites d'engins, travail en hauteur, échafaudages, secourisme, amiante, travail à proximité des réseaux, élingages...) ; le contrôle des engins (engins de chantier, engins de levage, ascenseurs...) ; les « transverses » (risques psychosociaux, conseil et accompagnement à la rédaction du document unique, psychologie positive, savoir-être, formation de formateur, gestion des conflits, performer le management ...). Les premiers partenariats en été conclus avec le Cabinet Deslandres (contrôle VGP) et F.a.c. formation, (spécialisé dans l'ergonomie en Haute-Garonne, D'autres partenariats sont en cours. L'entreprise a également entrepris une démarche de certification qualitative.

La réalité virtuelle en entreprises

© D.R.

Du 12 au 16 avril, AVR eXPerience expose au Laval Virtual, 1er salon dédié aux technologies immersives. Une opportunité en or pour la start-up béarnaise qui cherche à convaincre les entreprises des atouts de la réalité virtuelle, dont les usages dans le cadre professionnel sont encore méconnus.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

A quelques jours du Laval Virtual, Anaïs Vasseur et Pierre Tutak sont dans les starting-blocks. Contrairement à la majorité des quelques 200 exposants de ce salon, les deux associés à la tête d'AVR eXPerience n'ont eu que peu de temps pour préparer leur venue. Pour cause, celle-ci s'est décidée le 23 mars seulement, à l'occasion d'une soirée organisée par la French Tech Pau Béarn pour annoncer les lauréats du Golden Ticket. Ce sésame remis à 8 start-ups du territoire, leur offrant la possibilité de se rendre sur des salons d'envergure, a ainsi été remporté par la start-up basée à Lescar. Et les deux dirigeants ne comptent pas passer à côté de cette aubaine, bien décidés à toucher un public de professionnels et à faire passer leur message : la réalité virtuelle (VR), bien plus qu'un simple loisir, a entièrement sa place en entreprise.

ORGANISME DE FORMATION

Quand le duo ouvre sa salle d'arcade, en janvier 2019, il est pourtant davantage tourné vers le côté ludique indéniablement offert par la VR. Ici, sur 200 m², les amateurs de sensations sont les bienvenus, et l'offre

> « La réalité virtuelle (VR), bien plus qu'un simple loisir, a entièrement sa place en entreprise »

> « On propose par exemple une simulation de prise de parole en public : vous mettez le casque et vous vous retrouvez face à des spectateurs plus ou moins nombreux… »

plaît d'ailleurs toujours autant depuis le lancement (cf encadré). Malgré tout, Anaïs Vasseur et son associé ont senti la nécessité de voir plus loin face à l'engouement de certaines entreprises pour la réalité virtuelle. « Ces dernières sont de plus en plus nombreuses à s'équiper, mais ce n'est pas tout d'acheter du matériel : il faut savoir l'utiliser mais également animer une session afin qu'il ne reste pas dans un placard », remarque la jeune femme. Depuis quatre mois, AVR eXPerience est ainsi devenu organisme formation pour les accompagner dans cette perspective et que leurs investissements en matière de VR soient rentabilisés. Mais l'expertise de la jeune société ne s'arrête pas à cette seule assistance aux bonnes pratiques.

DE LA VR SUR-MESURE

Après avoir défini ses aspirations avec l'entreprise et lui avoir fait découvrir le principe de la réalité virtuelle, AVR eXPerience peut guider son client vers une solution sur-mesure à destination de ses salariés. Sa conception, quant à elle, sera ensuite confiée à un studio de développement. « Il y a de nombreux cas d'usage possibles : par exemple, dans un cadre militaire, il peut être organisé un entrainement en sous-marin grâce à la VR. Ou encore, il peut être envisagé des mises en situation pour tout ce qui est travaux en hauteur, ou bien manipulation de produits dangereux… », évoque Anaïs Vasseur. En matière de VR, le champ des possibles est quasiment infini : des simulations peuvent être créées sur mesure et au cas par cas, selon les besoins liés aux activités des entreprises.

DES MODULES PRÉ-EXISTANTS

Autre possibilité : soumettre des solutions déjà pré-existantes, appelées « modules sur étagères ». « On propose par exemple une simulation de prise de parole en public. Vous mettez le casque et vous vous retrouvez face à des spectateurs, plus ou moins nombreux selon les paramètres choisis », explique Anaïs Vasseur, qui mentionne également entre autres exemples des simulations sur la sensibilisation à l'inclusion des salariés en situation de handicap. Là encore, les applications déjà « toutes faites » sont variées. Si l'outil est au point, reste désormais à convaincre les entreprises : pour l'heure, AVR eXPerience est encore dans cette phase de séduction. Certains *a priori* sont tenaces mais Anaïs Vasseur est confiante : bientôt la VR sera démocratisée. ■

UNE SALLE D'ARCADE À LESCAR

Arcade VR, située boulevard de l'Europe à Lescar, est spécialisée dans l'animation et la réalité virtuelle. Sur place, une salle de réalité virtuelle avec des équipements haut de gamme et de qualités sont proposés aux particuliers mais également aux salariés. Jeux d'arcade, escape game, simulateur… : variée, cette offre de loisirs différente encore peu développée en Béarn est accessible à partir de 13 ans, en solo ou à plusieurs.

© D.R.

Vallée d'Ossau
UN CAMPING 4* À LARUNS

Un nouveau camping vient d'ouvrir ses portes sous les couleurs Campings maeva, à Laruns. Les Gaves**** est le tout premier camping de la chaîne à s'installer dans les Pyrénées-Atlantiques. Jean-Marie Latchere et Irina Kopteva, ses propriétaires, ont rejoint la gamme « maeva Escapades » : excursions, dégustation de produits locaux, soirées thématiques sont au programme. Les vacanciers peuvent également participer au Rallye des régions, une série d'épreuves et d'énigmes ludiques et culturelles, accessible à tous et intergénérationnelle pour découvrir la région à son rythme. Marque du groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, Campings maeva est un réseau de campings indépendants qui se décline autour de 3 labels : maeva Respire, maeva Escapades et maeva Club. La chaîne compte à ce jour 39 campings affiliés en France, dont 9 en région Nouvelle-Aquitaine.

Pau Béarn Pyrénées
LA FIBRE PLUS ACCESSIBLE POUR LES ENTREPRISES

Le réseau public numérique de la communauté d'agglomération entend rendre plus accessibles les services offerts par la fibre optique à toutes les entreprises de son territoire. La Fibre Paloise, bras armé de la collectivité géré par la filiale Axione pour commercialiser le réseau, proposedès à présent des tarifs avantageux au travers d'une campagne d'information. Les tarifs proposés par la Fibre Paloise n'avaient en effet pas été réévalués depuis plusieurs années : aussi, le 15 décembre, les élus ont voté un nouveau catalogue de services afin que le réseau public très haut débit contribue à l'attractivité du territoire auprès des acteurs économiques. Pour l'heure, plus de 55 000 foyers palois sont abonnés aux offres Grand Public. Du côté des professionnels, seules près de 450 entreprises sont raccordées au réseau public via le réseau de la Fibre Paloise.

© Shutterstock

Carnet

© Fédération du BTP des Pyrénées-Atlantiques

Sébastien Labourdette, président du groupe palois Sogeba, a été réélu président de la Fédération du BTP des Pyrénées-Atlantiques pour un mandat de trois ans. Âgé de 46 ans, cet adhérent de la fédération depuis 2001 a été également chef de file du groupe jeunes Béarn, président de la Chambre syndicale départementale des travaux publics, membre du bureau puis vice-président de la fédération départementale du BTP. Suite à sa réélection, Sébastien Labourdette a témoigné de sa volonté de continuer à « défendre l'ensemble des entreprises de la construction quelle que soit leur taille, quel que soit l'endroit où elles se trouvent dans le département » et de « donner aux adhérents tous les moyens de s'émanciper à titre individuel et de conforter notre secteur dans la place qui est la sienne sur ce territoire. »

Lescar
L'AGROÉCOLOGIE EN PERSPECTIVE CHEZ EURALIS

Réunis le 23 mars au siège de la coopérative Euralis, à Lescar, l'ensemble des conseillers d'exploitation du pôle agricole ont reçu leur certificat délivré à l'issue d'un parcours de formation en agroécologie. Ce module s'inscrit dans un plan de formation plus large à destination de l'ensemble des collaborateurs, initié au moment où la coopérative a fait le choix du conseil dans le cadre de la loi Egalim. Objectif : faire monter les équipes en compétences pour qu'elles puissent accompagner efficacement les agriculteurs dans leurs changements de pratiques. « Au total, 1,2 million d'euros ont été engagés dans le développement des compétences des équipes » souligne Laurent Teysseyre, DRH du pôle chez Euralis, qui précise qu'entre 2021 et 2023, plus de 30 000 heures de formation ont été dispensées.

© Euralis

Siège européen de Boardriders à Saint-Jean-de-Luz

© V. Biard

Quiksilver convoité par un groupe new-yorkais

Authentic Brands Group annonce mener le rachat du groupe Boardriders connu pour sa marque emblématique Quiksilver. L'acquisition devrait être finalisée au troisième trimestre 2023. On en saura alors davantage sur le devenir du siège européen de Boardriders basé à Saint-Jean-de-Luz.

Par Vincent BIARD

Le communiqué de presse publié le 31 mars sur le site d'Authentic Brands Group officialise une rumeur courant depuis quelques semaines. Ce groupe basé à New York, possédant déjà une cinquantaine de marques de vêtements et affichant 24,7 milliards de dollars de ventes, annonce avoir lancé les négociations pour racheter celles du groupe Boardriders. La plus connue est Quiksilver, une marque de vêtements de surf créée en Australie en 1969. Avec la mode du surfwear des années 80, Quiksilver est devenue le leader mondial de ce marché de vêtements de loisirs estampillés surf. D'autres marques ont été créées comme Roxy pour la clientèle féminine et d'autres ont été rachetées pour être rassemblées du sein du groupe Quiksilver. En 2004, son chiffre d'affaires a dépassé le milliard de dollars.

UN FONDS D'INVESTISSEMENT AMÉRICAIN PROPRIÉTAIRE DE BOARDRIDERS

Mais en Europe les difficultés ont commencé en 2005 avec le rachat du fabricant français de ski Rossignol pour 241 millions d'euros puis revendu 40 millions trois ans plus tard. Avec l'essoufflement de la mode du surfwear et la crise financière de 2008, les marques ont été fragilisées. En septembre 2015, la filiale américaine de Quiksilver (qui avait racheté progressivement les filiales européennes et australiennes) a évité la faillite grâce au fameux « chapitre 11 » de la loi américaine. C'est à cette période que le fonds d'investissement américain Oaktree Capital Management a renfloué le groupe Quiksilver, en est devenu propriétaire et l'a rebaptisé Boardriders en mars 2017.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 2,9 MILLIARDS DE DOLLARS

Fort de 170 milliards de dollars d'actifs sous gestion, Oaktree Capital Management a restructuré Boardriders avec efficacité et cherche logiquement à le revendre. Selon le communiqué d'Authentic Brands Group, acquéreur potentiel, les marques de Boardriders génèrent 2,9 milliards de dollars de ventes annuelles. Selon le média Bloomberg, l'offre d'achat d'Authentic Brands Group serait d'1,3 milliard de dollars. Le Canadien Jamie Salter, son PDG, ne devrait pas s'exprimer avant la finalisation de l'opération fixé au troisième trimestre 2023. Mais comme il est connu pour préférer un modèle de licence à une exploitation directe de ses marques, sa stratégie aura très probablement des conséquences pour le siège européen de Boardriders situé Saint-Jean-de-Luz et employant près de 600 personnes. ■

La CPME 64 offensive

C'est un « discours coup de gueule » qu'a prononcé Georges Strullu, président de la CPME 64, lors de son assemblée générale du 31 mars à Bayonne. En cause, la hausse des tarifs de l'énergie et la conduite de la réforme de la retraite par le Gouvernement.

Par Vincent BIARD

Comment en sommes-nous arrivés à une politique énergétique aussi calamiteuse que la nôtre ? Comment ne pas imaginer que la crise de l'inflation ne profite pas à certains ? Comment le Gouvernement a-t-il pu présenter cette réforme majeure si mal préparée ? Ces questions issues du discours de Georges Strullu sonnent comme un réquisitoire mais expriment en réalité le fatalisme des adhérents de la CPME 64. Organisation patronale majeure rassemblant 243 000 entreprises françaises employant 4 millions de salariés, la Confédération des petites et moyennes entreprises « préconise l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite », redoute « qu'une forme de désordre s'installe » et rappelle que « ceux qui ne manifestent pas ont aussi le droit d'être entendus. » Mais sur la crise de l'énergie, le président indique que « pour certaines entreprises [...] les dispositifs mis en place par le gouvernement ne sont malheureusement pas suffisants. » Lors de l'assemblée générale de Bayonne, cette opinion a été partagée mais exprimée avec des termes plus mordants.

En photo de gauche à droite : Pierre De Saint Blanquat, François Touraton, Marie Lalande, Pascal Combeau (trésorier CPME64), Christophe Lagarde, Georges Strullu (président CPME64), Lilian Harichoury, Stéphanie Lacaze (permanente CPME64), Sébastien Carré (secrétaire générale CPME64), Matéo Sanchez (permanent CPME64 en alternance), Julien Marcel (permanent CPME64).

480 ADHÉRENTS DANS LE 64

Dans les Pyrénées-Atlantiques, la CPME compte 480 adhérents. Lors de l'assemblée générale de Bayonne, ils étaient une centaine. Pascal Combeau, trésorier de l'association, en a exposé le rapport financier. Pour cet expert-comptable, « la situation saine en finance et en trésorerie permet d'envisager sereinement la suite ». Sébastien Carré, secrétaire général, a présenté le rapport moral de la CPME 64. Avec plus de 500 textes envoyés par newsletters et e-mails, 1073 demandes d'information reçues, une dizaine de petits déjeuners thématiques, l'association a largement accompagné ses adhérents en 2022. Julien Marcel a été recruté en septembre dernier comme chargé de développement à plein temps et Stéphanie Lacaze, permanente, est passée à mi-temps. Pour 2023, en plus des réunions et petits-déjeuners thématiques, la CPME 64 va organiser plusieurs visites d'entreprises mais aussi des sorties loisirs. À noter que lors de cette assemblée générale de Bayonne, Jean-René Etchegaray, président de la Communauté Pays Basque et André Garreta, président de la CCI Bayonne Pays Basque ont exprimé leur soutien aux entrepreneurs. ■

LA CPME 64 EN CHIFFRES

480 adhérents directs

1 650 entreprises adhérentes via les fédérations professionnelles

180 participations à des réunions en 2022

535 entreprises mobilisées par les évènements en 2022

Biarritz

VINCENT POULINGUE DIRECTEUR DU PALAIS

Depuis le lundi 3 avril, Vincent Poulingue est le nouveau directeur de l'Hôtel du Palais, palace 5* emblématique de Biarritz. Âgé de 47 ans, ce diplômé de l'école hôtelière de Dinard et de l'Essec de Paris arrive du Portugal. Il y dirigeait le Palacio das Cardosas et le Crowne Plaza, deux établissements 5 étoiles situés à Porto et appartenant au groupe hôtelier anglais InterContinental Hotels Group (IHG). À Biarritz, Vincent Poulingue succède à Alessandro Cresta qui dirigeait, depuis juillet 2019, cet établissement exploité par le groupe américain Hyatt.

© D. R.

© D. R.

Bidart

250 000 EUROS POUR PRISM PROTOCOL

La Région Nouvelle-Aquitaine accorde une subvention de 250 000 euros à la société Prism Protocol basée au Technopôle Izarbel de Bidart. Prism Protocol devrait fabriquer 10 exemplaires de Qube, un mini-laboratoire d'analyses facilement transportable. Grâce à sa technologie de nano spectrométrie, Qube analyse des fluides (sang, urine, salive, sueur) pour livrer 1 à 3 biomarqueurs en quelques minutes. L'objectif est de réaliser 10 types d'analyses biomédicales et de couvrir, à terme, 70 % des analyses. Créée en 2020 par Sébastien Dury, Philippe Maurel, Fréderic Cavorel et Fabrice Cifuentes, la société Prism Protocol aurait réalisé une levée de fonds de 350 000 euros en octobre auprès d'investisseurs privés. Une levée de fonds de 2 millions d'euros est en préparation. Issue de 4 années de recherche & développement, Qube pourrait bousculer l'environnement actuel des tests de laboratoire d'analyses.

Bayonne
9 000 M² POUR 3 ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE

La charcuterie Aubard de Bayonne, le pâtissier Bamas d'Anglet et le distributeur de boissons Egarri s'installeront bientôt à l'entrée de l'agglomération bayonnaise. La Communauté Pays Basque leur a vendu un terrain de 9 000 m² divisé en trois lots cédés à 120 euros le m². Chacune des trois sociétés construira son propre atelier de transformation mais aussi son espace de vente. Les travaux ont débuté en février 2023 avec un investissement de 3 millions d'euros par société. Avec ces nouveaux locaux, les sociétés Auvard (24 salariés), Bamas (21 salariés) et Egarri (15 salariés) prévoient les embauches respectives de 7, 5 et 13 personnes en 2024.

© D.R.

© Karen Laark

Pays basque
50 000 EUROS POUR L'ÉCO INNOVATION

La Communauté Pays Basque lance la 3e édition de son appel à projets éco-innovation doté d'une enveloppe de 50 000 euros et ouvert aux associations, TPE et PME artisanales et industrielles de plus de 3 ans. Cet appel à projets propose d'accompagner financièrement leur conception de services et produits innovants, responsables et durables, l'évolution de leur mode de production dans le respect de l'environnement, l'orientation de leur stratégie vers un modèle économique à impact positif. En 2022, 5 lauréats s'étaient partagés une enveloppe de 45 000 euros. Les candidatures de l'appel à projets 2023 sont ouvertes jusqu'au 12 mai.

Agence des Pyrénées

Booster de développement

Pour créer et consolider l'activité économique et l'emploi en zone de montagne et rurale, l'Agence des Pyrénées assure un accompagnement des différents projets d'entreprises installées dans le massif pyrénéen. Une mission qui complète celles de valorisation et de préservation du territoire.

Par Hermance HITTE

Jeune, elle l'est assurément mais cela ne signifie pas qu'elle n'a pas d'expérience. Si l'Agence des Pyrénées a été créé en 2021, elle rassemble trois associations historiques du massif pyrénéen et c'est ce qui fait sa polyvalence et sa force. Fusion de l'ADEPFO, organisme lié au développement économique, de la Confédération Pyrénéenne du Tourisme, dédiée à la valorisation du tourisme et des stations de skis, et de la CIDAP qui développait l'infrastructure téléphonie et numérique afin de limiter les zones blanches, l'agence est un outil multicarte actif sur sept départements : « Le choix de rapprocher ces trois entités a été voulu par les deux Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour créer une structure qui a un spectre à 360 ° », explique Florence Laparra la directrice de projets. Dirigée par Domitien Detrie, l'équipe de 12 personnes aux compétences complémentaires est celle d'un nouveau modèle de développement.

4 AXES EN LIEN

L'association agit sur tout le massif pyrénéen avec une feuille de route qui repose sur la promotion du territoire, sa préservation, la fédération de ses acteurs locaux à travers des grands rendez-vous comme Pyrénéo et également des ateliers de travail réguliers. Dans un territoire si spécifique où le développement se doit d'être responsable, la transition du modèle économique de la montagne est évidemment au cœur de ses missions. Les entrepreneurs peuvent compter sur cet axe qui avec la « formation-développement », propose un accompagnement de leurs projets et s'occupe de la dynamisation des filières de la Laine des Pyrénées, du thermalisme et du vélo. « Il y a une synergie entre ces dimensions », souligne Florence Laparra. « L'axe du développement économique, c'est le socle de toutes nos interventions. »

UN OUTIL POUR LES ENTREPRISES

C'est dans ce cadre que l'Agence des Pyrénées accompagne 50 à 55 projets par an et est devenue un véritable booster du développement des entreprises. Du petit artisanat à la PME, tous les domaines et objectifs peuvent y être traités de l'agriculture à la culture : acquisition de nouvelles compétences, essor d'offres touristiques, réhabilitation d'hôtel, mise en place de nouvelles activités, consolidation économique… Un accompagnement sur-mesure qui vient en complément de ceux qui existent sur le territoire puisque l'ADP travaille en partenariat avec toutes les parties prenantes : « On travaille en amont avec les porteurs de projets, on les aide à qualifier la nature et le besoin qu'on structure et on présente ces projets aux financeurs pour qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement financé à la fois par l'Europe, la Région et l'État », ajoute la directrice de projets.

UNE VRAIE DYNAMIQUE DANS LE 65

Ces accompagnements sont validés techniquement en amont par les experts financeurs puis en commission formation développement, il y en a 3 par an, et celle de février a ainsi retenu 18 projets. Une première

HÉLÈNE **GAULIER**

de la mission Formation-Développement, référente dans les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, l'Aude et le Gers

© LilianCazabet

> « L'Agence des Pyrénées accompagne 50 à 55 projets par an »

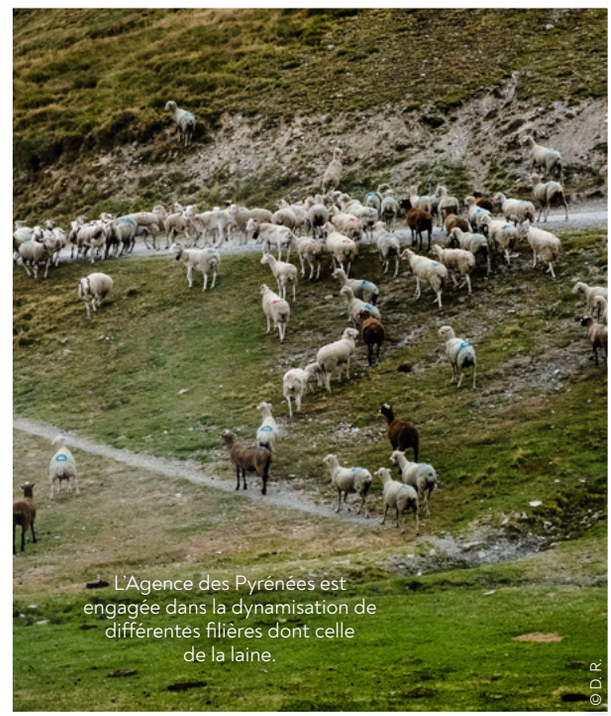

L'Agence des Pyrénées est engagée dans la dynamisation de différentes filières dont celle de la laine.

© D.R

phase est mise en place en interne avec les équipes de l'ADP suivie d'une deuxième avec des consultants spécifiques qui permettent de démultiplier les interventions. Et si l'on demande à Hélène Gaulier, la référente de la mission pour 4 départements, comment se portent les entreprises des Hautes-Pyrénées, elle est catégorique : « Elles sont très dynamiques, très réactives et très prospectives ! ». Depuis 20 ans, elle les suit au plus près, dans ce territoire qu'elle connaît par cœur puisqu'elle œuvrait déjà à l'ADEPFO : « L'an dernier j'ai monté 25 projets dont la moitié concernait le 65. Avec trois vallées denses et des villages vivants, c'est un département qui sollicite beaucoup. Il y a une vraie dynamique territoriale et économique qui tient aussi à la configuration géographique ».

DES PROJETS ÉCLECTIQUES

Outil parfaitement identifié par l'ensemble des acteurs du département, l'ADP y est bien implantée : « On peut être sollicité par un élu, la CCI, la Chambre des Métiers, une association… Lorsque les structures existantes ne peuvent pas répondre aux besoins et qu'ils relèvent d'un projet de territoire, on intervient. Le but c'est que les entreprises restent sur les départements, se développent et se pérennisent ». Certaines, qui rayonnent désormais, ont d'ailleurs bénéficié de plusieurs accompagnements, suivant leur propre évolution. Suite à la dernière commission, Hélène Gaulier va une nouvelle fois se plonger dans des missions éclectiques avec la valorisation de la marque commerciale Pic Steak des éleveurs bovins du 65, la structuration de l'offre commerciale des boutiques du Pic du Midi, la relance du chanvre portée par l'atelier Satvia ou encore la structuration de l'écosystème entrepreneurial autour de MILC, un dossier mené avec Karine Brun, autre référence de l'ADP. Autant de journées de travail qui illustrent le constat d'Hélène Gaulier : « Les chefs d'entreprises du 65 sont constamment tournés vers l'avenir ». ■

© D. R.

Crouseilles

LE PACHERENC VIC-BILH ET LE MADIRAN AURÉOLÉS D'OR ET D'ARGENT

Cent professionnels de l'œnologie étaient réunis dans les locaux du grand lycée hôtelier d'Occitanie à Toulouse à l'occasion de la 27e édition du concours des vins du Sud-Ouest durant lequel 495 références étaient présentées. Une magnifique palette des saveurs régionales où 145 nectars ont été médaillés suite à une dégustation à l'aveugle. La cave de Crouseilles des Hautes-Pyrénées s'y est distinguée avec des médailles d'or pour les vins Grains de Roy et les Frondeurs et des médailles d'argent pour les vins Folie de Roi et Confrérie HVE. Des crus de Madiran et de Pacherenc Vic-Bilh qui ont séduit les jurés lors d'un événement majeur qui « vise à la fois à offrir une vitrine pour les caves et maisons de la région mais aussi un repère de qualité pour les prescripteurs et les consommateurs » comme le soulignent les présidents de l'IVSO Joël Boueilh et Christophe Bou.

© D. R.

Occitanie

SOCOTEC POURSUIT SA CROISSANCE ET RECRUTE

Leader de la gestion du risque dans la construction, l'immobilier, les infrastructures et l'environnement, le groupe Socotec poursuit sa trajectoire de croissance en France mais aussi à l'international. En 2022, il affichait un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros et ses équipes d'experts sont amenées à se développer en 2023, puisqu'il recrute 1 500 personnes dans tout le pays. En Occitanie ce sont 70 nouveaux collaborateurs qui sont recherchés pour étoffer les 3 500 qui y œuvrent déjà à travers ses diverses agences : ingénieurs, spécialistes Energie & Nucléaire, techniciens, experts HSE, diagnostiqueurs immobiliers… les profils sont multiples ! Très impliqué dans la région à travers des projets variés et structurants, Socotec va intervenir dans les Hautes-Pyrénées dans celui du nouveau groupe hospitalier de Tarbes-Lourdes qui intégrera 454 lits et places. Il va y coordonner la prévention pour la sécurité et la santé de tous les intervenants du chantier.

Bazet

MERSEN INTÈGRE L'INDICE SBF 120

Expert mondial des spécialités électriques et des matériaux avancés pour les industries high-tech, Mersen est présent dans 50 sites industriels et centres de R&D. Dans les Hautes-Pyrénées il détient 95,07 % du capital de Boostec, installée à Bazet, une société mondialement connue pour son savoir-faire dans le développement de produits innovants à partir de carbure de silicium fritté que l'on retrouve dans le secteur spatial et astronomie ou les systèmes laser. Le groupe a annoncé son entrée dans l'indice SBF 120, l'un des principaux indices de la Bourse de Paris. Celui-ci regroupe les 120 premières valeurs cotées sur Euronext Paris en termes de liquidité et de capitalisation boursière. Une décision effective depuis le 17 mars dernier qui réjouit Luc Themelin, le DG : « Après avoir franchi la barre symbolique du milliard d'euros de CA en 2022, c'est un nouveau pas important pour Mersen qui reflète la nette augmentation de sa capitalisation boursière, tirée par nos très bonnes performances de ces dernières années ».

Hautes-Pyrénées

LABEL LA CLEF VERTE : TOP DEPART DES AUDITS

Premier label de tourisme durable pour les hébergements et les restaurants, la Clef Verte marque l'engagement de ces professionnels dans une démarche environnementale performante. L'association Teragir et le réseau des chambres de commerce et d'industrie de France se sont associés pour la délégation des audits du label et cette année, ce sont 170 conseillers et conseillères CCI qui les assureront. Tous ont reçu une formation par les équipes de l'association et dans les Hautes-Pyrénées, c'est Juliette Koll, assistante spécialisée au Pôle Tourisme qui se chargera de la campagne d'audits. Un partenariat qui marque un engagement commun en faveur du développement durable et de la transition écologique des professionnels du tourisme. La Clef Verte s'adresse à toutes les catégories d'établissements liés à l'hébergement, camping, hôtel, gîte, résidence de tourisme ou meublés et aux restaurants. En 2022, l'Occitanie comptait 157 lauréats dont 11 dans les Hautes-Pyrénées.

© LaClefVerte

MURIEL
BOULMIER

© UR HLM Nouvelle-Aquitaine / APPA

Transition environnementale

Le logement social acteur, engagé

Sidération, évitement ou affrontement ? Nous avons 3 possibilités de (ré)agir face à la peur. La crise climatique inquiète et selon la présentation qui en est faite, elle effraie. La voiture et le bâtiment sont considérés comme principaux émetteurs de GES (gaz à effet de serre) nocifs pour la planète, 20 % pour le secteur immobilier. Face à ce constat, le Mouvement HLM a décidé de prendre davantage ses responsabilités. Mais… s'il avait commencé sa révolution bien en avance ?

Par Muriel BOULMIER,
Présidente de l'Union Régionale HLM de Nouvelle-Aquitaine

UN PROJET DE BOISEMENT DE 4 800 ARBRES

Le Congrès HLM national qui rassemble bailleurs sociaux, élus, professionnels de l'habitat et industriels pour échanger autour de la politique du logement et de l'habitat social a accueilli, en 2021 à Bordeaux, plus de 20 000 participants. L'occasion de montrer notre engagement en faveur de la transition environnementale en compensant l'empreinte carbone induite par la manifestation. Il a fallu convaincre, c'est fait ! En finançant un projet de boisement de 4 800 arbres, en mélange d'essences pour respecter la biodiversité, sur 3 hectares de prairies dans les Deux-Sèvres à Chiché. Il permettra de séquestrer ainsi l'équivalent de 630 tonnes de carbone* d'ici 20 ans. Un projet initié le 7 novembre dernier, avec les premières plantations, réalisées par une entreprise de réinsertion professionnelle, l'Atelier du Bocage. Il est soutenu par Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) dont l'accompagnement a été déterminant pour le réaliser après les épreuves

qu'ils ont subies. Ce projet est labellisé bas-carbone par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires**.

LES POPULATIONS FRAGILES

Hausse globale des températures, tempêtes de grêle, canicule, sécheresse et feux de forêts funestes… Tous ces épisodes extrêmes qui ont rythmé l'année 2022, nous somment d'agir face aux conséquences désastreuses pour les habitants, notamment locataires du parc social. Pour eux et pour tous, s'ajoutent la crise de l'énergie et ses conséquences financières dans le budget des familles. Oui, la transition environnementale qui s'impose touche les populations fragiles, dans les métropoles comme dans l'ensemble du territoire. Notamment ceux dont l'activité professionnelle dépend de la voiture et/ou que l'insuffisance de logements abordables obligent à habiter loin de leur travail.

Le contexte économique, contraint par l'augmentation du coût de nos emprunts et de nos travaux, nous oblige. D'autant que le dialogue avec l'État mériterait une plus grande fluidité.

LA PERFORMANCE GLOBALE DU BÂTIMENT

Le défi aujourd'hui ? Aller au-delà de la réduction des consommations d'énergie pour parvenir à la performance globale du bâtiment. À ce titre, la comparaison en faveur du logement social au regard du logement privé ainsi que les nouvelles réglementations environnementales nous encouragent.

Les enjeux portent désormais sur la nécessaire évolution de l'acte de construire dès la conception, recourant aux matériaux locaux faiblement émetteurs de carbone (bois, matériaux biosourcés), à l'économie circulaire et au réemploi. Cependant, l'effet seul des travaux sera insuffisant sans un travail répété au plus près des locataires pour guider les usages et comportements vers la maîtrise des consommations.

Nous devons appréhender ces nouveaux enjeux dans une démarche collective, où la solidarité entre organismes HLM et nos concitoyens victimes des catastrophes est tangible. Lors des épisodes de grêle ou d'incendies en Gironde, les bailleurs ont ainsi tout fait pour reloger le plus rapidement possible les locataires et les habitants affectés par ces événements.

Au-delà, partout en Nouvelle-Aquitaine, les acteurs du secteur HLM s'engagent dans cette transition, avec ténacité et constance, pour ceux qu'ils abritent et logent au quotidien : développement des énergies renouvelables (photovoltaïque) en autoconsommation collective (Habitat 17, Résidence Amitié à Aytré 17) ; construction en terre crue à Biganos (33, Opération Bigre, Aquitanis) ; réhabilitation énergétique performante à Limoges (17) avec l'opération Montjovis (Limoges Habitat, étiquette E à A) ; écoconception d'un bâtiment, valorisation des déchets et réemploi de matériaux avec Domofrance à Bassens (Opération Bassens quartiers d'Avenir)…

11 000 LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Depuis de nombreuses années déjà, l'Union régionale HLM de Nouvelle-Aquitaine prend sa part en visant l'efficacité énergétique dans toutes ses réhabilitations : en 2020 déjà, notre projet consistait à réhabiliter plus de 11 000 logements, un investissement de 500 millions d'euros au bénéfice de l'économie locale. Désormais seuls 0,3 % des 320 000 logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine sont en étiquette G (1 040 - étiquette-énergie du diagnostic de performance énergétique) et près de 1 % en étiquette F, soit 3 300. Ces chiffres illustrent l'effort constant des organismes pour améliorer la sobriété énergétique de leur parc.

Faut-il en rester là ? Non bien sûr. Le mouvement HLM accélère ses actions pour transformer son parc de logements, neufs comme existants. L'Union régionale HLM mène depuis deux ans une réflexion collective autour des enjeux de la baisse des émissions de CO_2 de ses logements afin d'accompagner ses adhérents dans la mise en place de stratégies concrètes. Un plan d'actions bas-carbone est déployé : l'association joue à plein son rôle de coordination, d'apport de connaissances et d'émulation (partage d'informations, mise en réseau et partenariats, clubs thématiques, partage d'études, information pédagogique et plan de formation des collaborateurs…).

AMPLIFIER LES PROJETS

Tout d'abord, garantir au logement social la capacité financière d'amplifier ses projets : TVA à 5 %, réduire les ponctions financières sur les loyers pour compenser l'APL

> « Le contexte économique, contraint par l'augmentation du coût de nos emprunts et de nos travaux, nous oblige. »

en priorité. Leur mission première est de développer leur parc, en accession ou en location, afin qu'il soit abordable à nos concitoyens, nombreux à attendre un logement social. Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a dédié une grande part des fonds structurels européens à l'efficacité énergétique des logements sociaux. Les collectivités locales, elles aussi, s'engagent. Certaines ont déjà conçu des politiques publiques locales qui élaborent un partenariat moteur de cette transition. Gageons que d'autres, y compris les plus importantes les rejoignent.

> « Je crois aussi aux efforts déterminants du monde du bâtiment pour permettre un accès abordable aux nouveaux matériaux. »

Enfin, au plan régional, c'est avec toutes les forces vives du territoire, comme les filières de la construction durable (bois, chanvre, paille…), les acteurs de la construction (entreprise, architectes, bureaux d'études…) et l'administration que nous pourrons avancer encore plus vite. Je crois aussi aux efforts déterminants du monde du bâtiment – qui souhaite, comme nous, réussir – pour permettre un accès abordable aux nouveaux matériaux.

Le logement demeure le point de convergence de la mobilité et de l'emploi. Chacun porte sa part d'actions concrètes et efficaces qui illustrent la démarche constructive de progrès pour sortir de celle de la crainte. ■

* La valeur définitive de l'estimation ne sera établie qu'après vérification par un auditeur indépendant et une décision administrative de vérification.

** Suivant une méthode scientifique pour le choix et l'implantation des essences (notamment en fonction des évolutions climatiques) développée, entre autres, par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Audit après 5 ans pour comptabilisation des essences et vérification de la vitalité des plants.

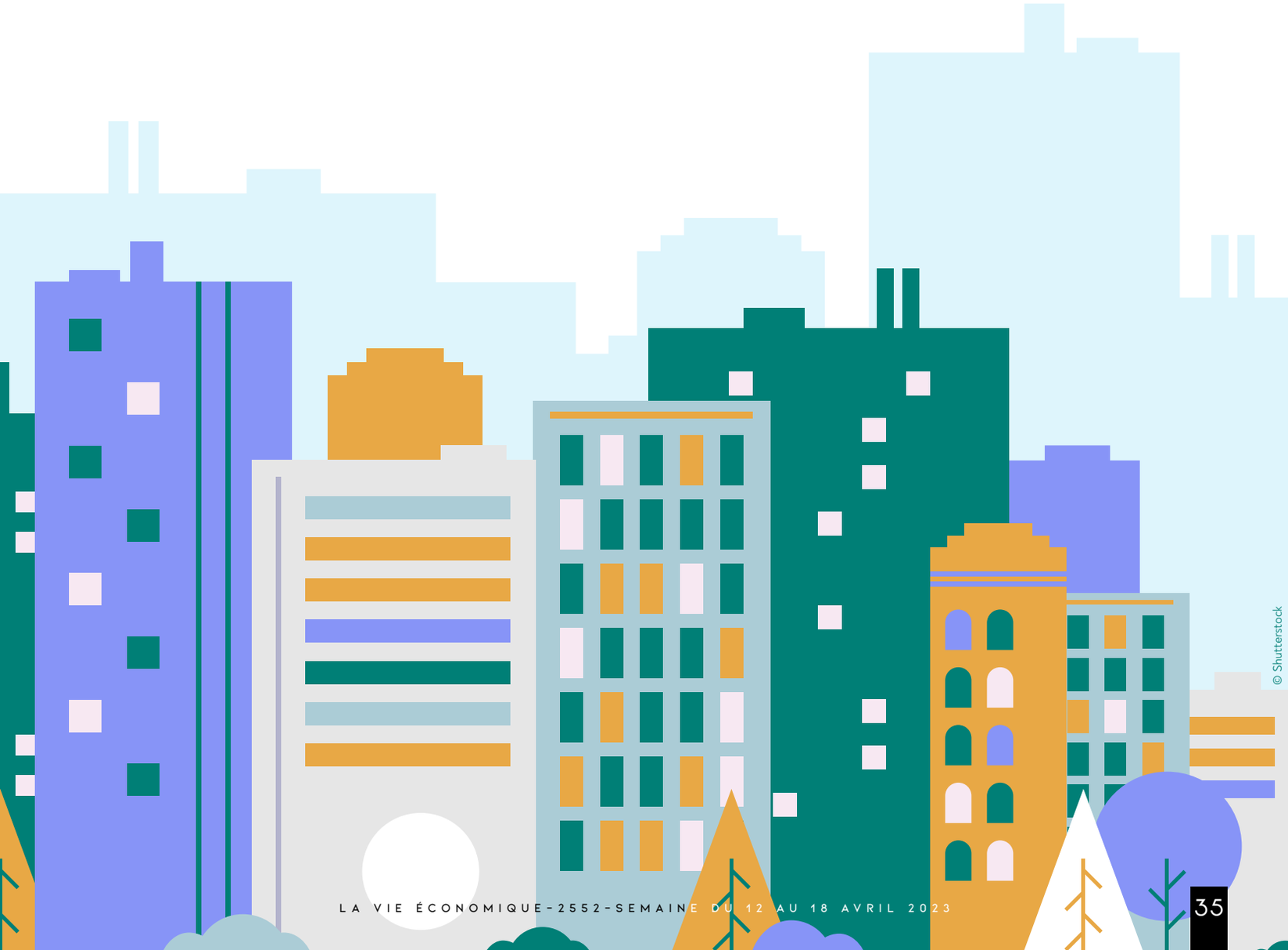

© Shutterstock

Cybersécurité
Retrouver la souveraineté numérique

© D.R.

Alors que l'année 2022 s'est caractérisée par une baisse du nombre d'attaques par rançongiciels, le niveau de cybermenaces reste encore élevé : les attaquants sont de plus en plus performants et se tournent désormais vers des entités moins bien protégées. À l'occasion du FIC (Forum International de la Cybersécurité) qui se tenait à Lille les 5, 6 et 7 avril prochains à Lille, Guillaume Tissier, co-organisateur du FIC et associé Avisa Parners, revient sur les tendances du cyberespace.

Par Amandine PINOT,
La Gazette Nord Pas-de-Calais pour ResoHebdoEco
www.reso-hebdo-eco.com

La Vie Economique : « In cloud we trust », c'est le thème choisi pour cette édition 2023 du FIC. Le cloud est-il vraiment le moteur de la transformation numérique ou est-ce une menace ?

Guillaume Tissier : « La révolution du cloud, en marche depuis plusieurs années, est en train de s'accélérer. Elle apporte des bénéfices énormes en termes de coût, d'efficacité, de disponibilité, de scalabilité, etc. Pour les entreprises, je dirai même que c'est l'assurance d'avoir une énergie informatique de qualité à des prix assez raisonnables. Mais évidemment, cela suscite des questions de sécurité et de souveraineté.

De sécurité d'abord parce que même si les offres cloud permettent une meilleure sécurité, cela génère une complexité importante pour les entreprises : au-delà de l'engouement sur les solutions de sécurité et leurs fonctionnalités proposées par les gros acteurs du cloud, il faut en maîtriser l'ensemble pour être bien protégées et malheureusement, les compétences manquent. »

© Shutterstock

LVE : Et concernant la souveraineté ?

G. T. : « Ce n'est pas parce qu'on dispose d'un très bon niveau de sécurité que le problème de la souveraineté ne se pose pas. La cybersécurité est avant tout un sujet d'essence juridique avec des contrats et des lois applicables sur les données stockées dans le cloud. Il est indispensable de pouvoir garder une maîtrise sur les contrats avec des garanties de réversibilité, de transférabilité et d'interopérabilité. Il faut savoir que lorsque l'on stocke les données chez un acteur américain par exemple, même si elles sont stockées sur le territoire français et sont soumises au droit américain. »

LVE : Est-ce aussi à l'Europe et aux différents gouvernements de prendre des mesures en faveur de cette souveraineté européenne ?

G. T. : « Il y a un vrai nouveau rapport à la donnée et cela suppose que l'Europe, de manière volontariste, mette le paquet en termes de politiques industrielles. C'est par exemple le cas avec l'IPCEI (Projet Important d'Intérêt Européen Commun), un instrument d'aide européen qui permet aux Etats membres concernés de soutenir des projets hautement innovants. C'est aussi l'objet du texte européen sur la législation des marchés numériques de 2022, le DMA, (Digital Markets Act). L'objectif est de réguler cette concurrence et de permettre à d'autres acteurs d'émerger tout en empêchant des fusions qui viendraient encore plus réduire le marché.

Ce ne sera jamais suffisant face à des GAFA présents depuis bien trop longtemps mais il s'agit quand même de 7 milliards d'euros injectés par 13 pays européens pour financer le développement d'offres de cloud européens. »

LVE : On a pu connaître, en 2022, de nombreuses attaques envers des collectivités : pourquoi ce changement de cibles ?

G. T. : « Selon le rapport 2022 de l'Anssi (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) sur les attaques et incidents dont elle a eu connaissance, les collectivités représentent 23 % des incidents en rançongiciel, les TPE/PME/ETI, 40 % et les institutions de santé 10 % ; le reste concernant les grands groupes. Le nombre d'attaques et d'incidents ont été en légère baisse en 2022 mais les attaques sont plus perverses et font davantage de dégâts. Les collectivités et les TPE/PME/ETI sont des cibles très importantes parce qu'elles sont moins matures que les autres. Les secteurs d'activité sont inégaux face à la menace. Mais il y a des prorgrès : l'offre de sécurité s'est structurée, des certifications sont lancées pour garantir la qualité et un système de référencement des offres a été créé, via le site www.cybermalveillance.gouv.fr. »

LVE : Qu'en est-il du plan de l'Etat, à hauteur d'un 1 milliard d'euros pour renforcer la cybersécurité, dévoilé en 2021 ?

G. T. : « Le Gouvernement a pris la mesure de la menace. Il s'agit surtout de faire décoller les offres souveraines : c'est là où sécurité et souveraineté se rejoignent. A coûts et fonctionnalités égales, l'achat public doit être engagé vers des solutions françaises. La cybersécurité est le fer de lance en matière de souveraineté. Ce n'est pas tout d'avoir des politiques, il faut aussi des collaborateurs pour les mettre en place et les accompagner. »

LVE : La cybersécurité souffre encore d'un déficit de recrutement ?

G. T. : « Il n'y a pas assez de formations sur les métiers opérationnels. On manque de formations courtes, professionnelles et en apprentissage. Mais on n'attire pas en amont assez de vocations. Ces métiers souffrent de clichés : on a besoin du numérique partout et ça n'est pas uniquement technique. C'est du droit, des sciences humaines, de l'intelligence artificielle, de la R&D... En plus de susciter les vocations, il faut mieux exploiter les ressources. ». ■

Bâtiment

La Capeb vise le patrimoine

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) tente de mobiliser ses adhérents sur le marché de la rénovation du patrimoine — au sens très large du terme, segment où les artisans du bâtiment sont en perte de vitesse.

Par Anne DAUBRÉE

Mobiliser, avec comme outil, le CIP patrimoine, « pierre angulaire » de la communauté professionnelle autour du patrimoine, selon les mots de Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment. Le 29 février, à Paris, celui-ci organisait une rencontre consacrée à la rénovation du patrimoine, qui montrait toute la complexité du sujet. En effet, la France a la particularité d'être dotée d'un patrimoine très varié du point de vue de ses matériaux et techniques.

DISPARITION DES FENÊTRES ANCIENNES

Pour Gabriel Turquet de Beauregard, architecte des Bâtiments de France, « l'artisanat local connaît et sait gérer cela ». Par exemple, Bâtiments de France et la Caped Maine-et-Loire ont travaillé ensemble sur la manière de traiter les menuiseries dans le patrimoine. Les enjeux sont nombreux, patrimoniaux, économiques, écologiques… Par exemple, « chaque fenêtre est une bibliothèque », révèle l'architecte. Elle est l'expression d'un savoir-faire, d'une recherche artistique, et aussi le témoin de son époque. Mais les fenêtres constituent aussi un enjeu écologique.« Elles représentent entre 10 et 15 % de déperdition thermique dans l'ancien. En matière de rénovation thermique, cela ne devrait pas constituer un sujet prioritaire », ajoute Gabriel Turquet de Beauregard. Par ailleurs, changer une fenêtre réparable constitue un gaspillage de ressources. Toutefois, pour les artisans, ce type de réparation n'est pas sans risques : établir un devis sur une fenêtre peut réserver des - mauvaises – surprises… De fait, le sujet préoccupe Marylise Ortiz, directrice de l'association « Sites et cités remarquables de France ». Sur le terrain, elle constate une disparition des fenêtres anciennes, remplacées par des solutions prêtes à l'emploi. « Cela représente une perte de savoir-faire », note-t-elle.

> « En 2022, le marché du patrimoine représente 20 % du chiffre d'affaires des artisans de la Capeb »

© Shutterstock

L'OUTIL CIP PATRIMOINE

La Capeb promeut le « CIP patrimoine », dispositif qui permet aux artisans de faire valoir leurs compétences et leur savoir-faire sur les marchés du patrimoine. Après une formation, le label est accordé par une commission constituée d'architectes des bâtiments de France, de la Fondation du patrimoine, de représentants des CAUE, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

DES CHANTIERS EN BAISSE, PEU D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Du point de vue de l'activité de ses adhérents, l'enjeu n'est pas négligeable, pour la Capeb. D'après ses chiffres, en 2022, le marché est loin d'être insignifiant (20 % du chiffre d'affaires). Mais l'activité est en baisse : au total, 52 % des entreprises artisanales sont intervenues sur ce type de chantier en 2022, contre 61 % six ans plus tôt. Dans le même sens, le nombre moyen de chantiers annuels du patrimoine sur lesquels les entreprises ont travaillé est passé de 8,5 à 5,7 entre 2018 et 2022.

Embauche de main d'œuvre qualifiée complexe

Très peu d'entreprises sont réellement spécialisées dans ce domaine : 6 % seulement réalisent plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires dans le patrimoine. *A contrario*, le nombre d'entreprises qui y exécutent plus du quart de leur activité a diminué : 32 % actuellement, contre 40 % en 2018. Et si pour l'avenir, beaucoup d'artisans considèrent que leur activité dans le secteur devrait rester stable, ils sont aussi très nombreux à estimer que l'embauche de main d'œuvre qualifiée y est particulièrement complexe. ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME WEB :

annoncelegale.vie-economique.com

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

INFORMATIONS

PRÉFÈTE DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

préalable à un défrichement et à un permis de construire pour un projet d'édification d'un parc solaire photovoltaïque au sol d'environ 17 hectares sur la commune de Laluque
Demandeur : ARKOLIA INVEST 47, Monsieur Jean-Sébastien BESSIERE, Zone d'activité du Bosc 16 rue des Vergers 34130 Mudaison

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, **du lundi 24 avril 2023 à 09 h au vendredi 26 mai 2023 à 17 h.**

La Préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre la décision de défrichement et de permis de construire.

Monsieur Pascal MONNET été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, et Monsieur Philippe LAFITTE en qualité de suppléant, par décision n° E23000020/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 15 mars 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement et la demande de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique et les avis des services consultés :

- Sur support papier : à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi, le mercredi et le samedi de 09 h à 12 h et le mardi, le jeudi et le vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 24 avril 2023 à 09 h au vendredi 26 mai 2023 à 17 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique ;

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique unique 1 place de la mairie 40465 Laluque ;

- Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le vendredi 26 mai 2023 à 17 h. Elles devront porter la mention : «à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP DÉFRICHEMENT + PC CPV Laluque)».

Monsieur Pascal MONNET recevra le public à la mairie de Laluque aux dates et heures suivantes : **Mercredi 26 avril 2023 de 09 h à 12 h - Samedi 13 mai 2023 de 9 h à 12 h - Mercredi 17 mai 2023 de 14 h à 17 h - Vendredi 26 mai 2023 de 14 h à 17 h.**

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, ARKOLIA INVEST 47, Zone d'activité du Bosc, 16 rue des Vergers 34130 Mudaison, Madame Héloise JOACHIM 06.75.27.40.12 hjoachim@arkolia-energies.com.

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposées à la mairie de Laluque, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes - Service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60), service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L23VE03152

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDUCIAL SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 27/03/2023 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI AVENUE DE L'EUROPE

Siège social : 3, avenue de l'Europe 24700 MONTPON-MÉNESTÉROL. Capital : 1000 €. Objet social : acquisition de tous immeubles, construits ou non et leur aménagement, la construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial. la location, la gestion, l'entretien de ces immeubles et, d'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine de la société. Gérance : Mme DA COSTA épouse DUCHANGE Patricia demeurant 3ter, rue des Jacobins 24000 PÉRIGUEUX. Cession de parts sociales : Agrément pour toute cession, entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE03082

FIDUCIAL SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 30/03/2023 il a été constitué une SCI dénommée :

LA ROCHE

Siège social : chemin de la roche 24520 LIORAC-SUR-LOUYRE. Capital : 1000 €. Objet social : acquisition de tous immeubles, construits ou non et leur aménagement, construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial, location, gestion, entretien de ces immeubles et mise en valeur du patrimoine de la société. Gérance : Mme GIBERT épouse PLANQUE Sophie demeurant Chemin de la roche 24520 LIORAC-SUR-LOUYRE. Cession de parts sociales : agrément pour toute cession entre vifs et à cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE03093

FIDUCIAL SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 30/03/2023, il a été constitué une SARL dénommée :

LE J RELAIS PLAISANCE

Siège social : 1815, route d'Occitanie 24560 PLAISANCE. Capital : 5000 €. Objet social : Restauration traditionnelle, sur place et à emporter, soirée à thème, licence IV, bar, chambres d'hôte, location d'appartement, salle de jeux, organisation d'événements, location de salle. Gérance : M Yohan JEGU demeurant la Cendronne 24560 PLAISANCE ; Mme Sophie GIBERT PLANQUE demeurant chemin de la Roche 24520 LIORAC-SUR-LOUYRE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE03124

ANTHONY GUIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 12 Grand Rue
24100 BERGERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à BERGERAC (24100), du 29 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ANTHONY GUIRE

Siège social : 12 Grand Rue, 24100 BERGERAC

Objet social : Débit de boissons (licence IV), bar, restaurant ; Organisation d'évènements et réceptions.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 15 000 euros

Gérance : Monsieur Anthony GUIRE, demeurant 16 Rue Neuve d'Argenson - 24100 BERGERAC.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

La Gérance

L23VE03125

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 3 avril 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **LE B.A**

Forme : SAS

Siège Social : 56 rue Bourbarraud 24100 BERGERAC

Objet : Exploitation de tous fonds de commerce de restauration rapide, ventes à emporter, salon de thé, vente de boisson avec ou sans alcool.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 5 000 euros représentés par des apports en numéraire

Président : Madame Alexandra Ramseyer, épouse Deguigné, née le 04/08/1977 à Marseille (13) de nationalité Française, Demeurant 108 avenue Aristide Briand 24100 BERGERAC

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

L23VE03146

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 20/03/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI DU PORT**

Siège Social : 7 rue du Port 24100 BERGERAC

Capital : 1 000 euros divisé en 100 parts de 10 euros constitué d'apports en numéraire

Objet social : acquisition, exploitation, administration de tous immeubles bâtis ou non,

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation

Gérance : Monsieur FOURTICQ-LAHITOLLE Sébastien, né le 17 février 1980 à Libourne (33), de nationalité française, demeurant 15 route de Gaffan 24520 Saint Sauveur

Cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions entre associés. Agrément préalable pour les autres cessions de parts.

La société sera immatriculée au RCS de BERGERAC.

L23VE03147

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 mars 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **ENAËL**

SIEGE SOCIAL : 5, rue des Champs Fleuris, 24360 PIEGUT PLUVIERS.

OBJET : - L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros

GERANTS : Monsieur Stéphane GORRE et Madame Christelle MALPEYRE demeurant ensemble au 5, rue des Champs Fleuris, 24360 PIEGUT PLUVIERS

CESSION DE PARTS : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE03151

Par ASSP en date du 06/04/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

BACCHUS HOSPITALITY

Siège social : Lieudit le Feyte 24100 BERGERAC. Capital : 1000 €. Objet social : la création, la gestion, l'exploitation et le développement de complexes immobiliers comprenant des hôtels, des résidences semi-permanentes, des centres de loisirs, des restaurants et des commerces. Président : M LANGLADE Yannick demeurant 43, rue des deux phares 85100 LES SABLES-D'OLONNE élu pour une durée illimitée. Directeur Général : M BOLKENSTEIN Berend demeurant Lieudit la Feyte 24100 BERGERAC. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Agrément pour toute cession entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE03194

MODIFICATIONS

FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

ADDITIF

Additif à l'annonce numéro L23VE02955, parue le 5 avril 2023, concernant la société **SCI MYSTERE** située Les Bordes - 24470 SAINT SAUD LACOUSSIERE, au capital de 8.000 €, RCS PERIGUEUX 790 2322 813 concernant l'objet social :

Ancienne mention : tous travaux de charpente, couverture, zinguerie, menuiserie et menuiserie d'agencement. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Nouvelle mention : l'administration, la gestion par bail ou autrement et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE03047

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud, 33000
BORDEAUX

GL EXPERTISES

Société par actions simplifiée à capital variable
au capital de 2 000 euros
Siège social : Lieu-dit Lestang Sainte-Innocence,
24500 SAINT-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE
851 072 314 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 17/03/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée GL EXPERTISES a décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Lestang Sainte-Innocence, 24500 SAINT-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE au 81 chemin des Buis - Sainte Eulalie 24500 SAINT-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE à compter rétroactivement du 01/02/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS.Le Président

L23VE03057

DEPRE PROVENZANO
SAS au capital de 15 244,90 €
Siège social : 49 avenue de Limoges - Pierre Brune,
24450 MIALET
325 298 537 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 03/04/2023 :

- la société «VIRGO GESTION», SAS au capital de 26.000 €, dont le siège social est SANILHAC (Dordogne), Puycheny, immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 450 447 602, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-Luc DÉPRÉ, démissionnaire.
- Monsieur Nicolas VIRGO, demeurant SANILHAC (Dordogne), Puycheny, et Madame Céline VIRGO, demeurant NOTTINGHAM (Royaume Uni), 29, Bridle Road ont été nommés en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

L23VE03090

ACEA Avocats Conseils d'Entreprises d'Aquitaine
Société d'Avocats

36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2023, la collectivité des associés de la société HOLDING BIGAUD, société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros dont le siège social est à SAINT ASTIER (24110), ZA Astier Val' - Rue des Lys, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le numéro 799 240 395, a décidé la mise à jour des statuts suivante :

Ajout

« III DONATION INTERVENUE LE 8 NOVEMBRE 2022

Par acte notarié avec Maître LE GARREC en date du 8 novembre 2022, il a été constaté, la donation de 238 actions de la société de Mademoiselle Emilie BIGAUD à Monsieur Jacky BIGAUD et la donation de 238 actions de la société de Monsieur Nicolas BIGAUD à Monsieur Jacky BIGAUD.

A l'issue de ces opérations la répartition du capital de la société est la suivante :

-Mademoiselle Emilie BIGAUD : 712 actions

-Monsieur Nicolas BIGAUD : 712 actions

-Monsieur Jacky BIGAUD : 476 actions.»

Pour avis R.C.S PERIGUEUX

L23VE03118

SCM DE LA FORET

Société civile de moyens au capital de 500 euros
Siège social : Chemin de la Forêt 24650 CHANCELADE
838 024 313 RCS PERIGUEUX

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1ER mars 2023 Mme Flavie Marine SENE épouse PAILHE demeurant 635 Route de Latour 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC a été nommée gérante de la société en remplacement de Madame Catherine BROUT, et ce, à compter du 1er mars 2023

Pour avis,

L23VE03149

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION GERANCE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2023, les associés de la Société **ALTJ ELEC**, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est sis La Faurie 24310 BOURDEILLES, 494 330 335 RCS PERIGUEUX, ont pris la décision suivante :

- Monsieur Fabien VENTADOU, domicilié Lieu-dit le But 24190 NEUVIC a été nommé cogérant de la société à compter du 30 mars 2023, et ce pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Sylvain ALICOT, démissionnaire le même jour.

L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE03176

HOCHE & ASSOCIES

SA au capital de 600 000 €
Siège social : Cré@Vallée Nord
371 Boulevard des Saveurs
24660 COULOUNIEIX CHAMIERS
323 265 280 RCS PERIGUEUX

L'AGOA du 31/03/2023 a nommé Mme Anne-Marie BOUSSELY, demeurant 24 Rue Romain Rolland 24210 THENON, en qualité de nouvel administrateur de la Société, pour une période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

L23VE03195

OBJET SOCIAL

Dénomination : **TREFFEL CONSULTING**.

Forme : SARL au capital de 1000 euros.

Siège social : 3 Place GENERAL LECLERC, 24000 PERIGUEUX.

844614867 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 6 avril 2023, l'associé unique a décidé à compter du 4 avril 2023 d'étendre l'objet social aux activités de : Toutes activités de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance, d'intermédiaire d'assurance IARD, de distribution d'assurance ; Toutes opération de courtage en assurance et audit en assurance ; Analyse et prévention des risques industriels ;

Plus généralement, étude, conseil, accompagnement, assistance et toutes prestations de services aux entreprises, particuliers, institutions et autres organisations.

L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence..

Mention sera portée au RCS de Perigueux.

L23VE03198

TALIS FACTORY

SAS au capital de 31.700.554 €
Siège social : 110 avenue Paul Doumer
24100 BERGERAC
900 401 944 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale des Associés du 6 avril 2023 a nommé en qualité de second commissaire aux comptes titulaire, la Société WILSON.AUDIT dont le siège social est situé 24 avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC.

Par ailleurs, le Président, le 6 avril 2023, a nommé :

- en qualité de Directeur Général, Monsieur Rémy CHALLE demeurant 15 rue de Lisleferme 33000 BORDEAUX,

- en qualité de Directeur Général Délégué, Monsieur Olivier TOIRON demeurant 41 Chemin de Touterive 24100 BERGERAC.

Pour avis

L23VE03205

TALIS NEWCO

SAS au capital de 33.847.673 €
110 avenue Paul Doumer
24100 BERGERAC
900 232 182 RCS BERGERAC

L'Associée Unique, le 6 avril 2023, a :

- décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale de la société «**TALIS NETWORK**» et a modifié en conséquence l'article 3 «Dénomination» des statuts ;

- nommé en qualité de second commissaire aux comptes titulaire, la Société WILSON.AUDIT dont le siège social est situé 24 avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC.

Pour avis

L23VE03206

DISSOLUTIONS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **ECLOSERIE DE LA ROINELIERE SMATCO-AQUARIUMS BORDEAUX**.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 3000 euros.

Siège social : 39 Rue SAINT MICHEL, 24100 BERGERAC.

820375806 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2022. Monsieur Aurélien TAFFARY, demeurant Fontblanche 24610 Villefranche de Lonchat a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE03183

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **CIA ECLOSERIE DE LA ROINELIERE.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 39 Rue SAINT MICHEL, 24100 BERGERAC.

908977747 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2022. Monsieur Sébastien MAC, demeurant 675 Route de Saint - Nexans 24560 Conne de la Barde a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23VE03186

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

CLÔTURES

JEUX LOISIRS MOBILIERS SPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 13 Rue du Docteur Pierre Simbat - 24100 BERGERAC
Siège de liquidation : 13 Rue du Docteur Pierre Simbat
24100 BERGERAC
350.594.396 RCS BERGERAC

L'Assemblée Générale réunie le 29 mars 2023 au 13 Rue du Docteur Pierre Simbat - 24100 BERGERAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Cécile SAINT-MARC, demeurant Cabanetas - 24130 GINESTET, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE03062

FIDUCIAL
SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SOCIETE EN NOM COLLECTIF PHARMACIE BIGOT

au capital de 1 524,49 euros
Avenue de Théorat - 24190 NEUVIC SUR L'ISLE
344 665 443 RCS PERIGUEUX

L'AGO du 10/03/23 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 31/03/21, a déchargé Mme Marie Christine BIGOT de son mandat de liquidateur, a donné à cette dernière, quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 31/03/21. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au GTC de PERIGUEUX. Pour avis.

L23VE03080

FIDUCIAL
SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

LES MAISONS DU SUD OUEST SARL au capital de 7 622,45 Euros 2 rue Sully - 24000 PERIGUEUX 319 203 055 RCS PERIGUEUX L'AGO du 9/03/23 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 15/12/22, a déchargé M. Gilbert LIGEROT de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier, quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 15/12/22. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au GTC de PERIGUEUX. Pour avis.

L23VE03108

DÉNOMINATION : 'CHY A-COS'

Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 130000 euros.
Siège social : LIEUDIT COMBE DU CHATEAU,
24150 BANEUIL.
498819622 RCS de Bergerac.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Yolande VAN DER SLUIS demeurant Lieudit Combe de Baneuil, 24150 Baneuil et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du de Bergerac.

Le liquidateur

L23VE03155

FONDS DE COMMERCE

Notaire

Étude d'Étienne DUBUISSON
Notaire associé
Selarl ACTION NOTAIRE
24310 BRANTÔME
EN PÉRIGORD

Par acte de Étienne DUBUISSON, Notaire associé selarl ACTION NOTAIRE titulaire de l'office notarial de BRANTÔME EN PÉRIGORD, du 31/03/2023, enregistré à SPFE de PÉRIGUEUX le 04/04/2023 Dossier 2023 00027404 - Référence 2404P01 2023 N 00457. Enregistrement : 320 €

Pascal Henri Charles BATICLE, commerçant, **et Madame Monique DURAND**, commerçante, demeurant ensemble à BOURDEILLES (24310) Faubourg Notre Dame Fonseigner.

Ont cédé à **Mickaël Denis Nicolas DEL POZO**, électricien, demeurant à CHATEAU-L'EVEQUE (24460) 3 place du jardin public

Un fonds de commerce de supérette, épicerie de village, dépôt de pain, alimentation générale en sédentaire en tournées et non sédentaire connu sous l'enseigne «Mini Prix 9» exploité à BOURDEILLES (24310) «Faubourg Notre-Dame», pour lequel le CÉDANT est immatriculé au RCS de Périgueux sous le numéro 330 487 158 code APE 4711B.

Moyennant le prix principal de 55.000,00 € s'appliquant aux éléments corporels pour 3.750,00 € et aux éléments incorporels pour 51.250,00 €.

Oppositions reçues en l'étude de Étienne DUBUISSON, notaire associé selarl ACTION NOTAIRE titulaire de l'office notarial de BRANTOME EN PÉRIGORD.

Pour unique insertion.

Étienne DUBUISSON

Notaire.

L23VE03133

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC (24) du 23 mars 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de PERIGUEUX le 4 avril 2023 suivant Dossier 2023 00027682, référence 2404P01 2023 A 00552, **Monsieur Michel FOURCADE et Madame Renée FOURCADE**, domiciliés ensemble Le Bourg - 24590 SAINT GENIES, ont vendu à la SARL **LOU MERCAT** au capital de 1.000 euros située Le Bourg - 24590 SAINT GENIES, RCS BERGERAC 948 203 716, représentée par Monsieur Julien BOIZEAU et Madame Valérie BOIZEAU, un fonds de commerce d'alimentation générale, exploité à SAINT GENIES (24590) Le Bourg, moyennant le prix de 80.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 69.000 euros et au matériel et mobilier commercial pour 11.000 euros.

Entrée en jouissance : 1er avril 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au siège du fonds cédés : Le Bourg - 24590 SAINT GENIES.

Pour avis.

L23VE03150

DUPHIL-PRUVOST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS
127, Rue de la Croix de Seguey,
33000 BORDEAUX
www.duphil-pruvost-avocats.com

BELLES ETAPES

Société à responsabilité limitée
au capital social de 7 000 €
Siège Social : Saint Aulaye
24230 SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH
R.C.S. BERGERAC 808 495 840

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 8 février 2023,

La Société BELLES ETAPES, SARL, immatriculée au RCS de BERGERAC N° 808 495 840 Capital social 7.000 € et dont le siège social est sis Saint Aulaye - 24230 SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH, représentée par Monsieur Stéphane et Madame Sophie BELLES, a cédé à

La Société LES QUATRE SAISONS DU TERROIR, SAS au capital social de 5 000 €, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 948 138 235 et dont le siège social est sis 180 Rue Théophile Cart - 24230 SAINT-ANTOINE -DE-BREUILH, représentée par Monsieur Benoit CAUSSE,

Un fonds de commerce du camping «La Rivière Fleurie» exploité au 180 Rue Théophile Cart - 24230 SAINT-ANTOINE -DE-BREUILH.

Cette vente a été consentie au prix de trois cent soixante mille euros (360 000 €).

Date d'entrée en jouissance le 1er février 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au 180 Rue Théophile Cart - 24230 SAINT-ANTOINE -DE-BREUILH, et toutes les correspondances, à la SELARL DUPHIL-PRUVOST -AVOCATS, 127 Rue de la Croix-de-Seguey - 33000 BORDEAUX.

Les droits d'enregistrement afférents à la cession, s'élevant à 11 630 €, ont été payés et l'acte de cession a été enregistré le 15/03/2023 (Dossier 2023 00021690, référence 2404P0I 2023 A 00449).

Pour avis

L23VE03202

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benoît PELISSON, Notaire à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Jacques Daniel **BERGERON**, retraité, et Madame Elisabeth Marguerite Chantal **THOMAS**, retraitée, demeurant ensemble à BLASIMON (33540) 19 rue Jean Louis SALAFRANQUE L'Estage.

Monsieur est né à VITRY-SUR-SEINE (94400) le 19 octobre 1946,

Madame est née à DOMONT (95330) le 15 juillet 1949.

Mariés à la mairie de DOMONT (95330) le 27 décembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE03157

AUTRES ANNONCES

VENTE DE PARCELLES FORESTIÈRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés.

A JAYAC (24590)

Parcelles cadastrées section AH numéro 230 en nature de taillis, d'une contenance de 00ha 07a 09a, section AI numéro 59 en nature de taillis d'une contenance de 00ha 56a 73ca, section AI numéro 92 en nature de taillis d'une contenance de 00ha 75a 84ca, section AM numéro 129 en nature de taillis d'une contenance de 01ha 03a 70ca, section AM numéro 146 en nature de pré d'une contenance de 00ha 34a 80ca.

Moyennant le prix de CINQ MILLE DEUX CENTS EUROS (5.200,00 €), payable comptant à la signature et la provision sur droits et frais d'acquisition d'un montant de MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (1.750,00 €).

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu, dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de JAYAC (24590) soit à compter du 12/04/2023 pour faire connaître à Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) - 1 Place d'Alsace, mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

L23VE03096

NOTIFICATION DE VENTE PARCELLES BOISEES

(Art. L331-19 à 21 CF)

Les **Consorts REBAUGÉ** cèdent les parcelles classées au cadastre en bois, commune de **VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU** (24510) La BOYNE Haute, section AZ n° 233 , AZ n° 241, AZ n° 243 et AZ n° 253 d'une contenance totale de 3ha 69a 38ca, au prix de DIX HUIT MILLE EUROS (18.000,00) payable comptant plus les frais d'acte qui s'élèveront à la somme de 2.600 euros.

Les propriétaires des parcelles boisées contigües disposent d'un délai de 2 mois à compter de la date d'affichage en mairie (affiché le 28 Mars 2023) pour faire savoir à Maître Alexie SAGE, Notaire à AUROS (33124) 2 Place de la Mairie, par LRAR, ou par remise contre récépissé, leur droit de préférence aux prix et conditions mentionnés, soit jusqu'au 28 Mai 2023. En cas de pluralité de droit de préférence, le vendeur choisit librement son acquéreur.

La présente publication vaut offre de vente.

L23VE03132

AVIS D'INVENTAIRE APRES ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Articles 789 et 790 du Code civil
Loi n°2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Anne PILLAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS-DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 30 mars 2023, enregistré par le greffe du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX, le 31 mars 2023, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :

- à l'ouverture de la succession de :

Monsieur Jacques Alain HOURCABIE, en son vivant Médecin gynécologue obstétricien à la retraite, époux de Madame Françoise Roselyne LARONZE, demeurant à CORNILLE (24750) La Forêt.

Né à PARIS (16°) (75016), le 12 décembre 1946.

Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 10 juillet 2021.

- à l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :

Madame Sandrine HOURCABIE, directrice pédagogique, épouse de Monsieur Claude Isaac ABOAB, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 136 avenue de Tivoli. Née à BORDEAUX (33000) le 3 mai 1970.

ET

Madame Constance HOURCABIE, commerçante, épouse de Monsieur Loïc BOUGNAUD, demeurant à LA TREMBLADE (17390), 59 avenue de Beaupréau.

Née à BORDEAUX (33000) le 2 avril 1975.

Aux termes des déclarations en date du 31 janvier 2022 et 11 février 2022, enregistrées par le greffe du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, sous le numéro RG 22/00222.

Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.

L23VE03148

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 31 mars 2023)

SAS Dooble V, Centre Commercial des 3 Vallées, 24100 Creysse, RCS BERGERAC 509 468 757. Achat et vente d'articles de prêt à porter, bonneterie, chaussures, accessoires. Jugement du tribunal de commerce de LIMOGES, prononce en date du 22/03/2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22/03/2022 désigne Mandataire judiciaire SCP B.T.S.G², prise en la personne de Me Denis GASNIER 19 boulevard Victor Hugo CS 20206 87006 LIMOGES CEDEX 01, Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

12401538873655

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 24 mars 2023)

SA ORPEA, 12 Rue Jean Jaurès, 92813 Puteaux Cedex, RCS NANTERRE 401 251 566. Hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non. Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé en date du 24 mars 2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée, sous le numéro 2023J00281, Administrateur SELARL FHB, prise en la personne de Maitre Hélène BOURBOULOUX, 176 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR SEINE et la SELARL AJRS, prise en la personne de Maitre Thibaut MARTINAT, 3 AVENUE DE MADRID 92200 NEUILLY SUR SEINE avec pour mission de : surveiller, Mandataire judiciaire SCP BTSG, prise en la personne de Maitre Marc SENECHAL, 15, RUE DE L'HOTEL DE VILLE 92200 NEUILLY SUR SEINE et la SELARL C. BASSE, mission conduite par Maitre Christophe BASSE 171 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.

12401538650146

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 03 Avril 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a homologué le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE pour une durée de : 10 ans de : la **S.C.I. IMOLA IMMOBILIER** ayant son siège 2 rue des Remparts - 24000 PERIGUEUX. Activité : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. COMMISSAIRE AU PLAN : SCP AMAUGER TEXIER 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné IA publicité dudit jugement.

L23VE03103

AVIS

Par jugement en date du 03 Avril 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de : **M. Pierre-Hubert DE CHALUP** Lieudit Marsalou-EYVIRAT 24460 BRANTOME EN PERIGORD. Activité : Elevage de caprins lait. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.LA.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID a ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

L23VE03106

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

OFFICE NOTARIAL ALEAUME
Le Droit au Service des Hommes

Maître Laurent ALEAUME
Notaire à AGEN
66 rue Mirabeau

Aux termes d'un acte authentique reçu le 28/03/2023 par Maitre Laurent ALEAUME, Notaire à AGEN (47000) - 66 rue mirabeau, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI H3M

Objet social : La détention, la gestion et l'organisation d'un patrimoine immobilier et mobilier.

Siège social : 53 chemin de Fond du Bois, 47310 ROQUEFORT

Capital : 2 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Gérance : M. MOULINIE Daniel, demeurant 53 chemin Fond du Bois, 47310 ROQUEFORT

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des trois / quarts des associés.

Pour avis

Le notaire

L23VE03056

Par ASSP en date du 06/04/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

SAS LAUTOMATIC

Siège social : RUE NICOLAS LEBLANC Z.I LA BARBIERE, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT. Capital : 2000 €. Objet social : La réalisation et l'exploitation d'installations solaires photovoltaïques destinées à produire de l'électricité, la location de terrains et d'autres biens immobiliers, travaux de Plomberie-Chauffage-Sanitaire-Electricité-Ventilation-Climatisation -Interphonie-Visiophonie et systémes de sécurité ; Installation et vente de matériel; location de terrains et d'autres biens immobiliers. Président : M CROUILBOIS LAURENT LAURENT demeurant LAGARRIGUE 47340 MONBALEN élu pour une durée illimitée. Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

L23VE03161

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 03/04/2023 à SAINTE GEMME MARTAILLAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ORPY INGENIERIE**

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 151 chemin de Balette 47250 SAINTE GEMME MARTAILLAC

Objet social : ingénierie, bureau d'études techniques, conception mécanique et simulation numérique

Durée : 99 ans

Gérant : M. Mickaël POTIER PEREYROL demeurant 151 chemin de Balette 47250 SAINTE GEMME MARTAILLAC

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN

Pour avis, le Gérant

L23VE03180

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 14 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI RIGAL**.

Le siège social est fixé à : PUJOLS (47300), 770 chemin de Peyroullé.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean-Christophe RIGAL et Madame Béatrice BOUHET son épouse demeurant 770 chemin de Peyroullé 47300 PUJOLS.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

Le notaire.

L23VE03191

MODIFICATIONS

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« JDA SERVICES »
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : 103, Route de Beauregard - lieudit «Perouti»
47150 - LA SAUVETAT SUR LEDE
921 726 253 RNE-RCS AGEN

Par décision du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé :

- de remplacer, à compter du même jour, la dénomination sociale «S.A.S. JDA SERVICES» par «JDA SERVICES» et de modifier en conséquence l'article «3» des statuts.
- De transformer la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 euros, divisé en 100 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Présidente : La société «JDA INVEST», Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 25, Rue Ducourneau (47000) AGEN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 898 113 998,

Représentée par Monsieur David JIMENEZ, Président.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur David JIMENEZ, associé unique.

POUR AVIS

L23VE02442

FRANCONETA
SCM au capital de 1 020 €
Siège Social : 10 Route d'Agen
473110 ROQUEFORT
839 754 280 RCS AGEN

AVIS

Aux termes du PV de l'AGE du 31 03 2023, Marie-Anne JARRY est démissionnaire de la gérance à effet du 31 03 2023.

L'article 14 des statuts a été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

L23VE03028

---

les avocats

LABATTUT & ASSOCIES
Société d'avocats
15 rue Colbert
33000 BORDEAUX
Tel : 05.47.74.54.20

AVIS DE DISSOLUTION - SASO - AGRI 47

1) Par acte sous signatures électroniques du 22 février 2023, la société AGRI 33 (SAS unipersonnelle au capital social de 40 000 € - Siège social : ZONE LOGISTIQUE JARRY IV 13 Chemin SAINT ELOI DE NOYON 33610 CESTAS - RCS Bordeaux n°379 305 774 - Société Absorbante) et les sociétés AGRI 40 (SAS unipersonnelle au capital social de 10 000 € - Siège social : 30 Allée DES GENETS 40210 LABOUHEYRE - RCS Mont-de-Marsan n°523 300 432 - Société Absorbée n°1), SASO - AGRI 47 (SAS unipersonnelle au capital social de 480 000 € - Siège social : ZONE INDUSTRIELLE JEAN MALEZE 47240 BON-ENCONTRE - RCS Agen n°303 457 956 - Société Absorbée n°2) et AGRIBEST ONLINE (SAS unipersonnelle au capital social de 5 000 € - Siège social : ZONE INDUSTRIELLE JEAN MALEZE 86 Rue LOUIS ARMAND 47240 CASTELCULIER - RCS Agen n°850 282 765 - Société Absorbée n°3), ont établi un projet de traité fusion par voie d'absorption par la première de la deuxième, troisième et quatrième, sous le régime prévu aux articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce, et notamment sous le bénéfice du régime simplifié de l'article L236 -11 du Code de commerce. Aux termes de ce projet, les Sociétés Absorbées font apport, à titre de fusion à la Société Absorbante, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, de tous les éléments d'actif et de passif constituant leur patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine des Sociétés Absorbées devant être dévolue à la Société Absorbante dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

Le projet de traité de fusion a dûment été déposé auprès des greffes compétents (certificats de dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en date du 23 février 2023 du chef de la Société Absorbante, au greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan en date du 23 février 2023 du chef de la Société Absorbée n°1 et au greffe du Tribunal de commerce de Agen en date du 23 février 2023 du chef des Sociétés Absorbées n°2 et n°3.)

Les avis de fusion ont été régulièrement publiés au BODACC du chef de chaque société (publicités parues au BODACC le 25/26 février 2023, pour le compte de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées n°1, 2 et 3) et décrivent les apports effectués par les Sociétés Absorbées à la Société Absorbante.

2) En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par assemblée générale extraordinaire des sociétés participant à l'opération.

Le délai de trente jours à compter de la réalisation des formalités de publicité prescrites par les articles L236-6 et R236 -2 du Code de Commerce est dûment échu et l'opération est donc définitive à la date du 28 mars 2023.

Les sociétés AGRI 40 (Société Absorbée n°1), SASO - AGRI 47 (Société Absorbée n°2) et AGRIBEST ONLINE (Société Absorbée n°3) se trouvent dissoutes de plein droit, sans liquidation, par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis.

L23VE03041

---

les avocats

LABATTUT & ASSOCIES
Société d'avocats
15 rue Colbert
33000 BORDEAUX
Tel : 05.47.74.54.20

AVIS DE DISSOLUTION - AGRIBEST ONLINE

1) Par acte sous signatures électroniques du 22 février 2023, la société AGRI 33 (SAS unipersonnelle au capital social de 40 000 € - Siège social : ZONE LOGISTIQUE JARRY IV 13 Chemin SAINT ELOI DE NOYON 33610 CESTAS - RCS Bordeaux n°379 305 774 - Société Absorbante) et les sociétés AGRI 40 (SAS unipersonnelle au capital social de 10 000 € - Siège social : 30 Allée DES GENETS 40210 LABOUHEYRE - RCS Mont -de-Marsan n°523 300 432 - Société Absorbée n°1), SASO - AGRI 47 (SAS unipersonnelle au capital social de 480 000 € - Siège social : ZONE INDUSTRIELLE JEAN MALEZE 47240 BON-ENCONTRE - RCS Agen n°303 457 956 - Société Absorbée n°2) et AGRIBEST ONLINE (SAS unipersonnelle au capital social de 5 000 € - Siège social : ZONE INDUSTRIELLE JEAN MALEZE 86 Rue LOUIS ARMAND 47240 CASTELCULIER - RCS Agen n°850 282 765 - Société Absorbée n°3), ont établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption par la première de la deuxième, troisième et quatrième, sous le régime prévu aux articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce, et notamment sous le bénéfice du régime simplifié de l'article L236 -11 du Code de commerce. Aux termes de ce projet, les Sociétés Absorbées font apport, à titre de fusion à la Société Absorbante, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, de tous les éléments d'actif et de passif constituant leur patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine des Sociétés Absorbées devant être dévolue à la Société Absorbante dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

Le projet de traité de fusion a dûment été déposé auprès des greffes compétents (certificats de dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en date du 23 février 2023 du chef de la Société Absorbante, au greffe du Tribunal de commerce de Mont-de-Marsan en date du 23 février 2023 du chef de la Société Absorbée n°1 et au greffe du Tribunal de commerce de Agen en date du 23 février 2023 du chef des Sociétés Absorbées n°2 et n°3.)

Les avis de fusion ont été régulièrement publiés au BODACC du chef de chaque société (publicités parues au BODACC le 25/26 février 2023, pour le compte de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées n°1, 2 et 3) et décrivent les apports effectués par les Sociétés Absorbées à la Société Absorbante.

2) En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par assemblée générale extraordinaire des sociétés participant à l'opération.

Le délai de trente jours à compter de la réalisation des formalités de publicité prescrites par les articles L236-6 et R236 -2 du Code de Commerce est dûment échu et l'opération est donc définitive à la date du 28 mars 2023.

Les sociétés AGRI 40 (Société Absorbée n°1), SASO - AGRI 47 (Société Absorbée n°2) et AGRIBEST ONLINE (Société Absorbée n°3) se trouvent dissoutes de plein droit, sans liquidation, par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis.

L23VE03042

ABONNEZ VOUS

SCI 2 M

Société civile immobilière
Au capital de 152,45 euros
Siège social : 25 rue des Fleurs 47510 FOULAYRONNES
421 411 729 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Nathalie ZAGO, demeurant au 25 rue des Fleurs, 47510 FOULAYRONNES, pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2023.

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 64 années la durée de la Société, soit jusqu'au 11 janvier 2098 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Agen.

Pour avis

La Gérance

L23VE03043

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud, 33000 BORDEAUX

ADCG 47

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Avenue André Tissidre ZAC de Redon
47240 BON ENCONTRE
890 016 348 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 10/03/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

L23VE03048

Dénomination sociale : **HOLICYCLE**

Forme : SAS

Siège social : 1126 AV. GENERAL LECLERC 47000 AGEN

Capital social : 5 000 euros

Numéro SIREN : 879 900 223 RCS AGEN

Par délibération en date du 31 janvier 2023, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis et mention.

L23VE03061

CABINET AVIANO & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web : www.cabinet-aviano.fr

TRANSFERT DE SIEGE

LUALA Immo, SARL au capital de 1 020 €, Siège social : Pièce de Compey - 1301 Route de Tivoli, 47310 PORT STE MARIE, 921 415 048 RCS AGEN.

Aux termes de l'AGE en date du 15/03/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social et de modifier l'art 4 des statuts. A compter du 15/03/2023, le siège social qui était à PORT STE MARIE (47310) Pièce de Compey, 1301 route de Tivoli est désormais à AGEN (47000) 15 rue des Rondes Saint-Jean. Modification sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis, La Gérance.

L23VE03081

ETIC AVOCATS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

COUFIDOU
Société par actions simplifiée
Siège social : 80 impasse Peyremail,
47110 Ste Livrade sur Lot
344 605 548

Aux termes d'une délibération en date du 24 février 2023, l'associé unique de la société COUFIDOU, Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social sis 80 impasse Peyremail, 47110 STE LIVRADE SUR LOT, immatriculée sous le numéro 344 605 548 RCS AGEN, a pris acte de la démission d'office de Monsieur Antoine DE GERAULT DE LANGALERIE de son mandat de membre du Conseil d'Administration et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
La Présidente

L23VE03083

PHARMACIE DE LOLYA
Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 16.016,20 euros
5, avenue des Martyrs de la Résistance
47200 Marmande
451 713 986 R.C.S. Agen

Aux termes des décisions du 3 avril 2023, les associés ont décidé de désigner en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la société Emerson Audit, SAS dont le siège est situé 27, rue de Berri, 75008 Paris, 418 009 726 RCS PARIS. Mention en sera faite au RCS D'AGEN.

L23VE03085

Notaires

Maître Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaire Associée
Allée de l'Albret
47130 BRUCH

SCI DU CEDRE
Société Civile
Capital social : 83 846,96 euros
Siège social : CANCON (47290) SAINT PASTOUR FRANCOULOU
RCS AGEN SIREN N°431 843 010

REDUCTION DE CAPITAL TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DEMISSION DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Lucie LANTAUME-BAUDET, notaire à BRUCH (47130), le 30/03/2023 et d'une AGE en date du 30/03/2023, il a notamment été approuvé les décisions ci-après applicables à compter du 30/03/2023, savoir :

. la réduction du capital qui est actuellement de 83.846,96 euros (ancien montant), lequel sera dorénavant de 41.923,48 euros (nouveau montant)

. le transfert de siège social qui est actuellement à CANCON (47290) SAINT PASTOUR FRANCOULOU (ancien siège), lequel est désormais transféré au 1631 Route de Monclar (47290) SAINT PASTOUR (nouveau siège).

. la démission de Monsieur Alain Albert ESPOSITO de sa qualité de gérant et le maintien en qualité de gérante de Madame Marie Joëlle MARIA née ESPOSITO, demeurant à SAINT PASTOUR (47290) 1631 Route de Monclar pour une durée illimitée

Pour Avis

L23VE03087

J.L.C.

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 03/04/2022, l'AGE des associés de la SAS AC-DESERCES, au capital de 10 000€ dont le siège social est sis 18 Avenue François MITTERRAND 47200 MARMANDE, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23VE03113

SCI PECHAVY FRERES

Société civile immobilière au capital de 2 712 196,49 €
Siège social : 1, rue Marceau - 47000 AGEN
RCS AGEN 488 098 468

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant décisions collectives des associés réunis en AGO le 3 avril 2023, il résulte :

- que Monsieur Dominique PECHAVY (demeurant 3, rue Marceau 47000 AGEN) et Monsieur Frédéric PECHAVY (demeurant 14, cours Victor Hugo 47000 AGEN) ont été nommés cogérants, pour une durée de six ans à compter du 3 avril 2023,

- en remplacement de Monsieur Jean-Louis PECHAVY, co-gérant décédé le 10 avril 2021, et de Monsieur Jean-Pierre PECHAVY co-gérant décédé le 25 décembre 2022.

Pour avis. RCS AGEN

L23VE03123

ETIC AVOCATS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

LES TRANSPORTS DE SAINT CAPRAIS

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associée unique de la société LES TRANSPORTS DE SAINT CAPRAIS, Société à responsabilité limitée au capital de 120 000 euros, ayant son siège social sis Rue Jacques Combes - ZAC de Castelculier - 47240 CASTELCULIER, immatriculée sous le numéro 807 883 483 RCS AGEN, a décidé :

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «LES TRANSPORTS DE SAINT CAPRAIS» par «LAFOX TRANSPORTS» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du Rue Jacques Combes - ZAC de Castelculier - 7240 CASTELCULIER au 87, chemin des cèdres lieu-dit Trignac 47240 CASTELCULIER à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23VE03143

OFFICE NOTARIAL ALEAUME

Maître Laurent ALEAUME
Notaire à AGEN
66 rue Mirabeau

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIRNA

SCI au capital de 150 000 €
Siège social : 3 rue Antoine de Saint Exupéry
47510 FOULAYRONNES
RCS d'AGEN n°480 311 943

L'AGE du 01/03/2023 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : la vente des biens de la société.

La décision sera effective à compter du 01/03/2023, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.
Modification au RCS d'AGEN.
Pour avis
Le gérant

L23VE03159

GROUPE ECE EXPERT CONSEIL ENTREPRISE

EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ece.com

BG LOC SAS au capital de 5 000 € Siège social : 1000 route du Moulin, 47 310 MONCAUT 920 856 630 RCS AGEN. Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20/03/2023, Mme Valérie PERNIA, épouse BLANCHARD, demeurant 1000 Route du Moulin, 47310 MONCAUT a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M Eric BLANCHARD, démissionnaire. POUR AVIS

L23VE03158

TECHNO PIEUX TOULOUSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Lieu-Dit La Bastisse
47270 SAINT-MAURIN
SIREN : 752496265 RCS Agen

AVIS DE MODIFICATION

Suite à la cession de parts consentie par Monsieur Marc PONDAVEN à Monsieur Julien PONDAVEN,

L'article 8 - Capital social des statuts a été modifié par décision des associés du 31 mars 2023.

Ancienne mention :

- Monsieur Julien PONDAVEN, à concurrence de mille neuf cent quatre-vingt parts (1980 parts), numérotées de 1 à 960 et 981 à 2 000

- Monsieur Marc PONDAVEN, à concurrence de vingt parts (20 parts), numérotées de 961 à 980

Nouvelle mention :

Monsieur Julien PONDAVEN à concurrence de deux mille parts (2 000 parts), numérotées de 1 à 2000

Mention sera faite au RCS de AGEN

Pour avis, la Gérance

L23VE03163

SCI DINGO

SOCIETE CIVILE
SIEGE : PLACE DU FOIRAIL
82340 DUNES
792 013 377 RCS MONTAUBAN
(ENCOURS DE TRANSFERT)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 Mars 2023, le siège social a été transféré à 47000 AGEN, 22, rue Cornières, avec effet à compter du même jour ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Suite à ce transfert, les mentions de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : SCI DINGO

FORME : Société civile

CAPITAL VARIABLE : entre 5.000 € et 50.000 €

CAPITAL DE FONDATION : DIX MILLE Euros, représentant des apports en numéraire.

CAPITAL MINIMUM : 5.000 €

SIEGE : 22, rue Cornières 47000 AGEN

OBJET : l'acquisition en pleine propriété, usufruit ou nue-propriété, la construction, la propriété, la prise à bail ou à crédit-bail, l'administration et l'exploitation et la gestion par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers ;

DUREE : soixante ans, à compter de l'immatriculation, soit le 27 Mars 2013

La société était immatriculée à l'ancien siège 792 013 377 RCS MONTAUBAN.

Elle sera désormais immatriculée au nouveau siège sous le numéro 792 013 377 RCS AGEN.

L23VE03188

SCI BEN J

SOCIETE CIVILE
SIEGE : PLACE DU FOIRAIL
82340 DUNES
530 781 798 RCS MONTAUBAN
(EN COURS DE TRANSFERT)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 Mars 2023, le siège social a été transféré à 47000 AGEN, 22, rue Cornières, avec effet à compter du même jour ; la société ne conservant plus aucune activité à l'ancien siège.

Suite à ce transfert, les mentions de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : SCI BEN J

FORME : Société civile

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € représentant des apports en numéraire

SIEGE : 22, rue Cornières 47000 AGEN

OBJET : l'acquisition en pleine propriété, usufruit ou nue-propriété, la construction, la propriété, la prise à bail ou à crédit -bail, l'administration et l'exploitation et la gestion par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers et, à titre exceptionnel, la fourniture et de garanties et l'octroi de prêts à ses associés.

DUREE : soixante ans, à compter de l'immatriculation, soit le 8 Mars 2011

La société était immatriculée à l'ancien siège 530 781 798 RCS MONTAUBAN.

Elle sera désormais immatriculée au nouveau siège sous le numéro 530 781 798 RCS AGEN.

L23VE03190

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 20/03/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la SAS AUDIOPTIQUE CONSEILS, au capital de 60 100€ dont le siège social est sis ZI Roussel 47500 MONTAYRAL, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°415 307 610, a décidé de remplacer à compter du 20/03/2023, le sigle E.T.O par AC et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

L23VE03204

GROUPE BSF

SAFIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 39 651,99 €
Siège social : Château CONDOM,
47120 LOUBES BERNAC
393 233 317 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 23 février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS SAFIRE a décidé de transférer le siège social du Château CONDOM, 47120 LOUBES BERNAC au 9 rue de Condé,

Bureau 3 - 33000 BORDEAUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L23VE03207

REGIMES MATRIMONIAUX

Notaires

Maître Lucie LANTAUME-BAUDET
Notaire Associée
Allée de l'Albret
47130 BRUCH

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte, en date du 4 avril 2023, reçu par Maître Lucie LANTAUME-BAUDET, Notaire associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Frédéric BLAJAN, Brice LAGIER et Lucie LANTAUME-BAUDET, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BRUCH (47130), Allée de l'Albret, et dont le siège social est à NERAC (47600) 54 Avenue du Maréchal FOCH,

Monsieur Hubert François Eugène **VELTZ**, Retraité, et Madame Maria do Carmo **RIBEIRO DE OLIVEIRA**, retraitée, demeurant ensemble à VIANNE (47230) 10 chemin du Calhivet .

Monsieur est né à GAMBSHEIM (67760) le 21 septembre 1958,

Madame est née à OUTEIRO LEVADO (PORTUGAL) le 22 avril 1959.

Mariés à la mairie de GAMBSHEIM (67760), le 16 juin 1979 sous le régime de la communauté universelle, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre KRANTZ, notaire à LA WANTZENAU (67610), le 15 juin 1979.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont décidé de supprimer purement et simplement la clause relative à l'attribution intégrale de communauté en cas de décès de l'un des requérants surnommés.

Pour Avis

Maître Lucie LANTAUME-BAUDET

L23VE03185

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 novembre 2015,

Monsieur Abel PETIT, en son vivant retraité, demeurant à LOUGRATTE (47290) 1010 route de Pompiac.

Né à MONTAUT (47210), le 3 mars 1934.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à LOUGRATTE (47290) (FRANCE), le 25 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CALVET, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 28 mars 2023.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François CALVET, notaire à VILLENEUVE SUR LOT (47300), référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03177

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2023)

SAS RB 360, 3235 Route d'Astaffort, 47310 Laplume, RCS Greffe d'Agen 908 819 634. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Mars 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_846

SAS BULLE BIEN ETRE, 67 Rue de Bias, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 919 551 408. Entretien corporel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Avril 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_847

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 24/02/2023, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELARL DOC OTTAVIANI NIELSEN

Objet social : L'exercice de la profession « médecin généraliste ». La société ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de son associé ayant qualité pour l'exercer.

Siège social : 40 Chemin Penouilh, 64121 MONTARDON

Capital : 10 000 €

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de PAU

Gérance : Mme NIELSEN Lauren, demeurant 40 Chemin Penouilh, 64121 MONTARDON

Pour avis

L23VE03088

Par assp en date du 16/03/2023, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : BUYHELPING FLOWERS

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Objet :

-Commerce sous toutes ses formes de produits à base de chanvre autorisé par le code de la santé publique, de ses dérivés et tout produits complémentaires.

- Vente de savons, huiles, compléments alimentaires, fleurs, tisanes, infusions, résines-cristal ;

- Vente de produits cosmétiques visage et corps,

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Siège : 91 avenue de la Milady, app 144 64200 BIARRITZ

Cession d'actions : Toutes les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption.

Toutes les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à agrément.

La décision d'agrément ou de refus d'agrément prise par un ou plusieurs associés représentant au moins la majorité du capital et les droits de vote de la société

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales extraordinaires. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Présidente : Madame Léa DE CARA demeurant 229 Chemin Chuchuenia 64210 BIDART

Directeur Général : Monsieur Bryan CALOUA demeurant 1 rue Monseigneur Bellevue - 64500 SAINT JEAN DE LUZ

Immatriculation au RCS de BAYONNE

L23VE03129

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : **GEMA**

Siège social : 3 Route du Portou, Centre Commercial Ametzondo, 64990 St-Pierre-d'Irube.

Objet social : Restauration de type rapide, fabrication et vente de produits de restauration sur place à emporter et à livrer, exploitation de tous restaurants.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 5.000 euros

Gérance : Monsieur Maxime PONTHIER, demeurant 11, rue du Port d'Albret, Lotissement Les terres Océanes 40390 Saint-Martin-de-Hinx.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne.

L23VE03137

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/04/2023 il a été constitué la SAS à associé unique suivante. Dénomination: **ParcelChain**. Capital: 9 000 Euros. Siège social: Maison Iratze Berria, Le Bourg - 64310 SARE. Objet: La collecte, le traitement, l'hébergement de données relatives à l'activité d'intermédiation pour l'acheminement d'objets. La création, le développement, l'animation et l'exploitation de sites internet et plus généralement d'applications informatiques, de logiciels systèmes et réseaux, d'applications téléphoniques, de pages web, de bases de données, de sites internet et de tout outil informatique ou de télécommunication, relatifs à cette activité. Le conseil et l'intermédiation en matière de produits et logiciels informatiques, le service d'aide à l'exploitation et la supervision des produits informatiques et des réseaux de télécommunications. Durée: 99 ans. Exercice du droit de vote et participation aux assemblées: Les droits de vote attachés aux actions sont proportionnels à la quotité de capital qu'ils représentent et chaque action donne droit à son détenteur à une voix. Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire de son choix, qui peut ou non être un associé. Transmission des actions: Libre. Président: La société **PARCELCHAIN HOLDING**, SARL au capital de 1 000 Euros sise Maison Iratze Berria, le Bourg 64310 SARE immatriculée sous le N°950 872 903 RCS BAYONNE. La société sera immatriculée au **RCS de BAYONNE**.

L23VE03199

VOS ANNONCES

IMMOBILIER

EMPLOI

PUBLICITÉ COMMERCIALE

05 56 52 32 13

MODIFICATIONS

MICHELEZ NOTAIRES

ESPERO
SAS au capital de 1 219 100€
100 Route Moulin de Bassilour 64210 Bidart
889 356 374 RCS Bayonne

Par DUA du 20/03/2023, les associés décident de transférer le siège au 83 B Boulevard Heurteloup 37000 TOURS et constatent la démission de Pauline DESURMONT, DG et nomment en remplacement Charlotte DESURMONT, 83 B Boulevard Heurteloup 37000 TOURS.

Radiation au RCS de BAYONNE et nouvelle immatriculation au RCS de TOURS.

L23VE03044

---

extencia

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« PHARMACIE DE GUETHARY »
Société dExercice Libéral à Responsabilité Limitée
Au capital de 280 000 Euros
Siège social : 179 Avenue Getaria
64210 GUETHARY
RCS BAYONNE 810 280 578

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du PV de l'Age du 10 mars 2023, avec effet rétroactif au 1er février 2023, il résulte que le capital social a été réduit de 70 000 Euros pour le porter de 280 000 Euros à 210 000 Euros par voie de rachat et d'annulation de titres sociaux.

Aux termes de la même Age avec effet au 1er février 2023, il a été décidé la transformation de la Société en Société d'Exercice Libéral par actions simplifiée, la fin du mandat de Gérance de Madame Pauline REMAZEILLES et la désignation en qualité de Directeur Général de Monsieur Jean-Baptiste LABATSUZAN, demeurant 19 rue de Gascogne, 64200 BIARRITZ. Ces transformations entraînent ainsi la publication des mentions suivantes :

Capital

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 280 000 Euros divisé en 2 800 parts sociales de 100 Euros.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 210 000 Euros divisé en 2 100 actions de 100 Euros entièrement libérées.

Forme

Ancienne mention : SELARL

Nouvelle mention : SELAS

Administration

Anciens Gérants :

Monsieur Christophe GLATZ, demeurant 90 Chemin Irigointxoenea, 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE

Madame Pauline REMAZEILLES, demeurant 6 Quai Pascal Elissalt, 64500 CIBOURE

Nouvelle mention :

Monsieur Christophe GLATZ, demeurant 90 Chemin Irigointxoenea, 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE

Monsieur Jean-Baptiste LABATSUZAN, demeurant 19 rue de Gascogne, 64200 BIARRITZ

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE

Pour avis,

L23VE03109

FIDAL AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél :05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale en date du 11 mars 2021, les associés de la Société **COLARNI**, SAS au capital de 45.000 euros sise à ARTIX (64170) Rue de la Patte d'Oie, immatriculée au RCS de Pau sous le n° 950 360 412, ont décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant à savoir respectivement :

- De la Société AUDEO EXPERT sise à TOULOUSE (31200) 272 Route de Lauraguet

- De la Société ORCOM CABINET GOUL sise à FOULAYRONNES (47510) Lieudit Le Belvédère

Pour avis

L23VE03110

BAYONNE LOISIRS. SARL au capital de 7.622,45 €. Siège social : 9, chemin de Glain 64100 BAYONNE. 411 029 630 RCS BAYONNE. L'assemblée générale ordinaire en date du 1er février 2023 a décidé de nommer Monsieur Bernard MAZET, né le 29 février 1952 à SETE (34200), de nationalité française, domicilié 9, rue du Tambourin, 13700 MARIGNANE, gérant, à compter du 1er février 2023 en remplacement de Madame Marie-Antoinette RAYMOND qui a démissionné à la même date. Pour avis : la gérance.

L23VE03119

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue hoche 33200 BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 16.01.2023 l'associée unique, de la Société SB PAU CV, SAS au capital de 1 000 € dont le siège est à PAU (64000), 24 Rue du Maréchal Foch, immatriculée au RCS de PAU sous le n°909 204 828, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
Le Président

L23VE03120

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS **APPELS D'OFFRES** & **AVIS D'ENQUÊTE**

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :

LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES AVEC UNE PARUTION À **PRIX RÉDUIT** QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

AXOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE TRANSFORMEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1.500 €
SIEGE SOCIAL : 31, RUE DE L'OCEAN
64200 BIARRITZ
510 849 268 R.C.S. BAYONNE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 13 mars 2023, la collectivité des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, sa dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.500 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

M. Bernard JOURDAN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Bernard JOURDAN demeurant 31, rue de l'Océan 64200 BIARRITZ

Pour avis

Le Président

L23VE03175

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« LE CONCORDE »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 46 752,00 Euros
Siège social : 2-4 rue Jean Mouton, Lot 12B
64600 ANGLET
R.C.S : BAYONNE 391 542 685

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du PV de l'AGE du 1er mai 2022, le capital social a été augmenté de 326 288 Euros pour être porté à 373 040 Euros par voie d'apport en nature.
Mention sera faite au RCS de BAYONNE

L23VE03208

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél :05 59 32 27 40

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 Juillet 2019, les associés de la société **SCI CHARPENTIER**, Société Civile Immobilière au capital de 478.232,57 euros, sise à Idron (64320) Avenue Beausoleil, immatriculée au RCS de Pau sous le n°329 957 641, ont pris acte, qu'à la suite du décès de Monsieur Jacques CHARPENTIER en date du 04 Février 2012, Madame Christine RODRIGO, cogérante associée, devient de fait l'unique gérante de la société.

Pour avis

L23VE03209

DISSOLUTIONS

MOULYN B
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 13 avenue Guynemer
64600 ANGLET
898 752 571 RCS BAYONNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/22 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Maryline FILATREAU, demeurant 13 avenue Guynemer 64600 ANGLET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 13 avenue Guynemer 64600 ANGLET.
Les actes relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bayonne, en annexe au R.C.S.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE03197

CLÔTURES

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« GDB EVENTS »
SAS - Société en Liquidation
Au capital de 25 000 Euros
Siège social et siège de Liquidation : 4 Allée des Troènes
64600 ANGLET
RCS BAYONNE 798 178 182

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du PV de l'AGO du 31/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Mr Cédric GASSAN, demeurant à ANGLET (64600) 4 Allée des Troènes et déchargé ce dernier de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.
Mention sera faite au RCS de BAYONNE.
Pour avis, Le Liquidateur

L23VE03105

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« GESTEDE »
SARL Société en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social et siège de liquidation : 7 rue Paul Gelos
64500 SAINT JEAN DE LUZ
RCS BAYONNE 823 877 857

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du PV de l'AGE du 31/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux Liquidateurs Mme Bélinda GESTEDE et Mr Cyrille GESTEDE, demeurant à URRUGNE (64122) 9 Impasse Rodrigo, et déchargé ces derniers de leurs mandats, prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.
Mention sera faite au RCS de BAYONNE.
Pour avis, Les liquidateurs

L23VE03168

REGIMES MATRIMONIAUX

M. Iban BERASATEGUI et **Mme Clara Catherine Nathalie DEJOURS**, son épouse, demeurant à ARBONNE (64210) 8 impasse des Aubépines, mariés à la mairie de ARBONNE le 17 septembre 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts, ont adopté le régime de la séparation de biens suivant acte reçu par Me Anne MADEC notaire à CAPTIEUX (33840) 16 route de Bazas, CRPCEN 33065, le 31 mars 2023. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la présente insertion, à l'office notarial sus dénommé.

L23VE03046

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à la publicité parue le 25 janvier 2023 pour la société L'OSSAU GLOUTON

Il fallait lire « Par décisions unanimes des associés en date du 1er janvier 2023, de la société **L'OSSAU GLOUTON SAS** Au capital de 1000 € dont le siège social est à SENDETS (33690) lieudit Cachaou RCS Bordeaux : 920 911 799, il a été décidé de transférer le siège social à 17 avenue Aristide Briand 64260 Louvie-Juzon, à compter du même jour.

Pour avis

L23VE03165

AUTRES ANNONCES

Etude de Maire DERRADJI-DEMIER
Notaire à ANDERNOS LES BAINS (33510)
91 boulevard de la République

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 28 avril 2015,Madame Annick Marie-Thérèse LAVIGNE, demeurant à ORTHEZ (64300) 36 avenue du 8 Mai Rés. La Soule Bât C appt 35.Née à PESSAC (33600) , le 28 janvier 1939.Divorcée de Monsieur Jean-Pierre, AMIRAULT, suivant jugement rendu par le de MARSEILLE (13000) le 3 mai 1983, et non remariée.Est décédée à PAU (64000) le 27 octobre 2022.A consenti un legs universel.à Monsieur Michaël DEHAUDT, Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès -verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Baya DERRADJI-DEMIER, Notaire à ANDERNOS -LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 14 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, compte tenu du caractère universel de son legs et l'absence d'héritier réservataire.Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre DERRADJI-DEMIER, notaire à ANDERNOS LES BAINS (33510), référence CRPCEN : 33028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PAU de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE03179

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

65. HAUTES-PYRÉNÉES

MODIFICATIONS

Dr PEREZ CAMPAGNE

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 Euros

Siège social : Pôle Santé 4 Temps 15 Parvis de la Défense 92800 PUTEAUX

878 583 434 RCS NANTERRE

Suivant AGE du 13/03/2023, il résulte que le siège social est transféré LALOUBERE (65310) - 11, Rue du Moulin - Centre Ophtalmologique Pyrénées Bigorre, à compter du 26 mars 2023. Gérant : Dr PEREZ CAMPAGNE Eric demeurant 395, Rue Bellevue - 65310 HORGUES Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TARBES.

Pour avis, le représentant légal.

L23VE02450

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

DISSOLUTIONS

In Extenso
IN EXTENSO Fidulex
ZA Chanteloiseau
5ter Avenue Roger Lapébie
33140 VILLENAVE D'ORNON

GILET
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 75 Avenue Bertrand Barère
65 000 TARBES
Siège de liquidation :
75 Avenue Bertrand Barère
65000 TARBES
811 270 289 RCS TARBES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Laetitia PUYUELO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TARBES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L23VE03126

ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHB
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs Judiciaires Associés
76 cours Georges Clemenceau
33000 BORDEAUX
www.fhbx.eu

e-mails :
lea.demeaux@fhbx.eu
juliette.bardet@fhbx.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux l Jean-François Blanc l Gaël Couturier l Cécile Dür l Nathalie Leboucher l Sylvain Hustaix l Benjamin Tamboise l Charlotte Fort l Alicia Alves l Eric Samson l Théophile Fornacciari

EARL DES CHATEAUX FERRE ET HAUT BRIGNAIS
Exploitation d'une propriété viticole de 21 hectares

Redressement judiciaire du 24/03/2023
• Activité : Exploitation de la propriété viticole dénommée «Château Ferré» sous l'appellation «Haut-Médoc», comprenant une superficie de 21 hectares de vignes et un ensemble de bâtiments d'exploitation en pleine propriété.
• Siège social : 3 rue Aubépines 33180 VERTHEUIL
• Chiffre d'affaires au 31/08/2022 (exercice clos) : 1 224 213 €
• Effectif total : 4 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 05/05/2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëllie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Nelly **BETAILLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**, Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE** & Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire n° 1027I82705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco

Banqueroute pour non paiement des cotisations

Le défaut de paiement des cotisations sociales peut constituer le délit pénal de banqueroute lorsqu'il présente un caractère frauduleux.

Les dirigeants et les entrepreneurs individuels en redressement ou en liquidation judiciaire peuvent être déclarés coupables de banqueroute lorsqu'ils ont frauduleusement aggravé le passif (Code de commerce, article L 654-2).

La Cour de cassation juge que le défaut de paiement des cotisations sociales constitue une fraude ayant aggravé le passif de l'entreprise ce qui peut qualifier le délit de banqueroute.

Dans cette affaire, un entrepreneur individuel s'était délibérément abstenu de payer ses cotisations sociales pendant plusieurs années. Il avait multiplié les contestations des mises en demeure et des contraintes de l'Urssaf. Il avait été condamné à régler à l'Urssaf les cotisations sociales impayées et des dommages-intérêts (pour un total de 81 724 euros). Pour y échapper, il avait effectué des retraits de ses comptes bancaires et transféré à son fils une partie de son patrimoine. L'Urssaf avait agi pour qu'il soit placé en redressement judiciaire et déposé plainte contre lui.

Pour la Cour de cassation, les agissements de l'entrepreneur avaient un caractère frauduleux manifeste et avaient augmenté le passif de l'entreprise, y compris après la cessation des paiements. En conséquence, le délit de banqueroute était constitué.

Le délit pénal de banqueroute est sanctionné par une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Des peines complémentaires peuvent être prononcées par le juge (interdiction d'exercer une profession commerciale, de gérer une entreprise, de soumettre aux marchés publics, d'émettre des chèques, publication du jugement dans la presse ou sur internet).

La banqueroute peut aussi justifier la faillite personnelle qui permet aux créanciers d'agir pour obtenir le remboursement de leurs créances, même après la clôture de la procédure de liquidation. ■

Référence
Cass. crim. 1er février 2023 n° 22-82.368

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2023 : 3 666 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	FÉVRIER 2022	FÉVRIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,94	115,78	+ 6,3 %
INDICE HORS TABAC	108,14	115,06	+ 6,4 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS – IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %
3e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4e TRIMESTRE 2022	13,26	+ 3,5 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,27 €	1 709,28 €

TENDANCES BOURSE

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 351,09	0,0%	13,6%	9,2%	7 373,21	6 594,57	France
SBF 120	5 603,59	-0,5%	12,7%	7,5%	5 649,72	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 318,26	0,5%	13,8%	9,3%	4 318,26	3 856,09	Europe
S&P 500	4 100,11	1,3%	6,8%	-10,5%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	13 123,46	6,8%	20,0%	-13,4%	13 181,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 639,34	-3,9%	2,5%	1,1%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 612,85	0,2%	12,1%	7,5%	15 653,58	14 069,26	Allemagne
SMI	11 073,48	-1,0%	3,2%	-10,3%	11 435,99	10 516,40	Suisse
NIKKEI	28 287,42	1,3%	8,4%	2,0%	28 623,15	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 312,56	-0,5%	7,2%	0,9%	3 328,39	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,15	-0,6%	4,5%	4,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-40,2%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,20	2,4%	-7,5%	75,0%	4,58	3,40	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,14	16,8%	88,0%	53,5%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-2,3%	11,1%	-13,3%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	-2,1%	0,0%	4,9%	490,00	458,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	76,50	-2,5%	-7,3%	-14,0%	83,00	76,50	8,3%
EUROPLASMA	0,71	-56,8%	1,4%	-99,8%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,08	-29,2%	-29,0%	-61,5%	1,66	1,08	-
GASCOGNE	4,26	-1,2%	-4,7%	15,4%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,10	-12,9%	26,0%	-41,1%	7,12	4,95	1,0%
GPE PAROT (AUTO)	1,94	-10,6%	-9,3%	-9,3%	2,21	1,86	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,26	-20,3%	-17,4%	-46,9%	22,70	17,06	-
HUNYVERS	12,65	-11,8%	6,8%	6,2%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,70	-1,4%	-4,9%	-9,3%	13,95	8,40	-
I2S	6,45	4,9%	5,7%	21,7%	6,45	5,85	2,2%
IMMERSION	3,50	0,0%	36,7%	-24,6%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	-5,9%	6,3%	-35,5%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	2,95	58,8%	91,6%	19,0%	3,13	1,47	-
LECTRA	36,35	1,0%	3,3%	-16,8%	40,70	33,55	1,3%
LEGRAND	82,70	-7,2%	10,5%	-5,2%	89,52	75,22	2,3%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	67,1%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	12,85	-17,1%	-8,2%	-6,5%	15,50	12,85	2,3%
POUJOULAT	22,90	-21,0%	-17,6%	11,7%	32,60	22,90	1,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,14	7,5%	25,5%	-12,3%	4,26	3,40	-
VALBIOTIS	3,88	-10,6%	7,8%	-43,9%	4,44	3,59	-

ALIENOR CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Pau Révolution(s) au musée des Beaux-Arts

© Jules Adler, La Grève au Creusot, 1899

Un nouvel accrochage est proposé depuis le 18 mars et pour un an au musée des Beaux-Arts de Pau. Intitulée Révolution(s), cette nouvelle présentation de l'exposition permanente met en lumière les grands bouleversements de l'art européen.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Le musée des Beaux-Arts de Pau propose donc pour un an, un nouveau parcours au coeur de ses collections. En effet, aux côtés des prêts qui permettent de monter de nouveaux projets à Pau et de par le monde, l'institution souhaite par ailleurs mettre l'accent sur un renouvellement de l'accrochage de sa collection permanente à partir de ses propres fonds. Le dernier en date, visible jusqu'au 17 mars 2024 et nommé « Révolution(s) », présente les évolutions du statut de l'artiste de la Renaissance jusqu'à nos jours.

PANORAMA STRUCTURÉ

Il propose de se pencher de manière non exhaustive sur les grands bouleversements qui ont jalonné l'art européen et participé à transformer le rôle des artistes dans la société ainsi que le regard porté sur eux. Une façon de mettre en lumière « la grande richesse de la collection du musée qui a de quoi présenter un panorama structuré et fidèles des grandes révolutions plastiques » selon sa conservatrice Aurore Méchain, qui précise que cette exposition « replace l'œuvre dans un contexte de création et permet de la comprendre plus facilement ».

TÉMOINS D'UNE ÉPOQUE

En effet, cette exposition aborde aussi la question des changements culturels, technologiques et économiques ayant marqué l'histoire européenne et amené les artistes à réinventer leur art, mais aussi leur posture, en tant que témoins et acteurs d'une époque. La modernité a fait de l'artiste une figure forte, contestataire, souvent engagée : une construction intellectuelle plutôt récente, fruit de nombreuses évolutions et révolutions. Conditions et contexte de travail, statut, position sociale, groupes d'appartenances, perspectives d'évolutions, mais aussi représentations symboliques de l'artiste ont ainsi largement changé au fil des siècles.

A noter que ce parcours se clôt avec la présentation de la donation François Fontaine : ces treize nouvelles oeuvres entrées en 2022 dans les collections du musée complètent un fonds déjà existant, qui élève François Fontaine au rang des peintres contemporains les plus représentés de la collection. ■